

CENTRE SOCIAL PROTESTANT BERNE-JURA

Rue Centrale 59

Case postale 254

2740 Moutier

Tél : 032 493 32 21

www.csp.ch / info@csp-beju.ch



Rapport de gestion 2024



Les Centres sociaux protestants de Genève, Vaud, Neuchâtel et Berne-Jura offrent notamment les services suivants : consultations sociales, juridiques, conjugales et familiales ; consultations pour réfugiés et immigrés ; ramassage à domicile ; vente de vêtements et objets de seconde main.

Sommaire

Mot du président	5
Mot du directeur	6
Comité	7
Personnel salarié	7
Le Centre social protestant Berne-Jura en bref	9
Adresses	9
Comptes annuels	10
Bilan au 31 décembre 2024	10
Compte d'exploitation 2024	11
Tableau des flux de trésorerie 2024	12
Tableau sur la variation du capital selon la norme Swiss GAAP RPC 21	13
Annexe aux comptes annuels 2024	15
Rapport de l'organe de révision	30
Direction et consultation	31
Ramassage et Magasins Regenove	37
Secteur intégration professionnelle et sociale	39
Centre de compétence Travail	39
Mesures de marché du travail	41
- MMT Transfert - Transfer	42
- MMT Intégration professionnelle	44
- MMT Berufliche Integration	46
- MMT Intégration professionnelle plus	47
- MMT Berufliche Integration plus	49
- MMT Conseil en candidature	50
- MMT Bewerbungsberatung	51
- MMT Coaching de stabilisation - Stabilisierungscoaching	52

Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS)	54
- POIAS Jura bernois	54
- POIAS Seeland	58
Annexe 1 : Liste des abréviations	59
Annexe 2 : Grille des compétences	60

Mot du président

Pour le Centre social protestant Berne-Jura, l'année écoulée aura été surtout marquée par une inversion de tendance intervenue sur le front du chômage en Suisse, avec un taux de chômage annuel ayant passé de 2.0 % en 2023 à 2.4 % en 2024. Cette évolution, qui s'annonçait depuis un certain temps déjà, s'est traduite à notre échelle par une hausse sensible de la fréquentation de la plupart de nos mesures de marché du travail (MMT), qui a impliqué le recrutement de personnel complémentaire en cours d'année et eu globalement des répercussions plutôt favorables sur l'exercice comptable - comme en attestent les comptes annuels faisant partie intégrante du présent rapport de gestion - qui se présente sous de meilleurs auspices que ceux des deux années précédentes, ceci quand bien même l'utilisation des capacités dans nos programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS) laisse encore à désirer en ce qui concerne le périmètre Jura bernois et demeure un défi majeur. L'année 2024 aura aussi été largement consacrée aux démarches faisant suite à la demande de permis de construire déposée en fin d'année 2023 en vue de la réalisation d'un projet d'assainissement de grande ampleur du bâtiment de la rue de la Promenade 14 à Tramelan, dont le CSP Berne-Jura est propriétaire depuis le 1^{er} janvier 2009. Après l'obtention d'un permis de construire en bonne et due forme courant mars, il a fallu s'atteler à la préparation et au lancement d'un appel d'offres public pour la réalisation du gros des travaux (assainissement thermique des façades, isolation, changement des fenêtres et des sheds notamment), ce qui n'a pas été une mince affaire, puis procéder à l'attribution de ceux-ci en fin d'année, ceci afin d'être en mesure de pouvoir en assurer le démarrage au printemps 2025. Finalement, les démarches entamées en 2023 en vue d'assurer la pérennité du site de Moutier dans la perspective de son changement d'appartenance cantonale au 1^{er} janvier 2026 se sont poursuivies en 2024 et sont encore en cours au moment où j'écris ces lignes.

Au nom du comité du CSP Berne-Jura et comme à l'accoutumée, je n'aimerais pas manquer l'occasion d'adresser mes plus vifs remerciements à la direction ainsi qu'à l'ensemble du personnel pour le travail accompli tout au long de l'année écoulée, où les défis à relever furent nombreux. Notre gratitude va également au Synode et aux paroisses réformées de l'arrondissement du Jura, au Conseil synodal des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, à l'Eglise réformée du canton du Jura, au canton de Berne, et plus spécifiquement au Service de l'emploi de l'Office de l'assurance-chômage (OAC) ainsi qu'à l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS), à la Ville de Biel/Bienne et à son Service spécialisé de l'insertion professionnelle (SSIP Seeland), à nos différents partenaires, ainsi qu'à nos donatrices et donateurs et à nos bénévoles, sans lesquels le CSP Berne-Jura ne pourrait pas satisfaire à sa mission et assumer les très nombreuses tâches qui lui incombent. Qu'ils soient toutes et tous chaleureusement remerciés de leur très précieux soutien !

Bonne lecture à toutes et à tous !



Jean-Philippe Marti
Président du comité du CSP Berne-Jura

Mot du directeur

Durant le premier trimestre 2024, l'attention aura porté avant toutes choses sur un appel d'offres public de renouvellement lancé par l'Office de l'assurance chômage (OAC) du canton de Berne relatif à la MMT "Coaching de stabilisation" (dont il est question aux pages 52 et 53 du présent rapport de gestion). La principale innovation introduite par rapport au mandat qui prévalait jusqu'ici pour cette mesure est la possibilité qu'une ou deux séances de coaching puissent se dérouler nouvellement en ligne. Prestataire actuel pour le lot à réaliser en allemand et en français pour la région Seeland et Jura bernois, le CSP Berne-Jura n'a pas ménagé ses efforts pour être en mesure de déposer une offre correspondant en tous points aux attentes de l'instance adjudicatrice, ce qui lui a valu de se voir attribuer ce lot pour les années 2025 à 2027, avec une option de prolongation pour une ou deux années supplémentaires. Le début d'année 2024 a également coïncidé avec la mise en œuvre de deux nouveaux projets qui nous tenaient très à cœur, à savoir un *atelier informatique et bureautique* ainsi qu'un *atelier de surcyclage et création textile* visant à soutenir des personnes à l'aide sociale qui ne peuvent pas être prises en charge dans des programmes d'insertion sociale standards, du fait de problèmes de santé physique ou psychique ou de difficultés d'autre nature les empêchant de s'engager plus d'une demi-journée par semaine. Ces deux nouvelles offres à très bas seuil ont progressivement trouvé leur public et font dorénavant partie intégrante de notre catalogue de prestations. L'année 2024 aura aussi été marquée par l'annonce, par l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS) du canton de Berne de son intention de lancer un projet de restructuration du système des POIAS de grande ampleur, impliquant un ou plusieurs appels d'offres publics, l'introduction d'une rétribution des prestataires basée sur les résultats, un service d'évaluation et de planification indépendant visant à dissocier ces domaines des programmes proprement dits ainsi qu'une réduction du nombre de partenaires POIAS de huit à cinq. Plutôt mal reçu par la plupart des parties prenantes, ce projet intitulé entretemps "Changements dans l'insertion professionnelle" a été provisoirement stoppé par une motion adoptée par le Grand Conseil bernois lors de sa session d'hiver 2024 et sa phase d'initialisation prolongée jusqu'en mai 2025 dans la foulée, période appelée à être mise à profit en vue d'améliorer le projet initial. Affaire à suivre, donc, comme pour les négociations encore toujours en cours avec les autorités jurassiennes en vue de la pérennisation de notre site de Moutier.



Pierre Ammann
Directeur CSP Berne-Jura

Comité (état au 31 décembre 2024)

Annick Chatelain, Tramelan
Pascal Gagnebin, Tramelan
Olivier Jordi, Plagne, **délégué du Conseil du Synode jurassien (CSJ)**
Jean-Philippe Marti, Bévillard, **président**
Stéphanie Niederhauser, Court
Sylviane Zulauf Catalfamo, Biel/Bienne, **vice-présidente**

Les membres du comité sont bénévoles et élu·e·s pour une période de 4 ans. Ils sont rééligibles.

Personnel salarié

Au 31 décembre 2024, le CSP Berne-Jura comptait 113 employé·e·s salarié·e·s (+9 par rapport à l'état au 31 décembre 2023), correspondant à 90.1 équivalents plein temps (+6.4) :

Abdelli Nadia	Froidevaux Sandy
Ackermann Valentin	Gabus Yvan
Aires Ricardo	Gagnebin Thierry
Allimann Honorine	Gautschin-Höllwart Kunigunde
Alves-Jacot Justine	Gialdi Sarah
Amirkhanyan Erik	Gibellini Tatiana
Ammann Pierre	Giglio Spampinato Flàvia
Angiolini Adriano	Gisler Roman
Baumann Jacques	Gnutzmann Angela
Benjamin Anna	Gobat Caroline
Beuret Catherine	Guerne Antoine
Boillat Isaline	Hajdarbasic-Maurer Delphine
Bouabacha Dona	Hänni Martin
Bühler Verena	Hartmann Jan-Oliver
Bundi Nicole	Hauri Andreas
Charmillot Marie-Aude	Henne Anouk
Chevalley Cécile	Herdener Janique
Clavadetscher Reto	Iannelli Franco
Correvon Olivier	Incerti Daniel
Cossavella Gérald	Jourdan Paul
Crétin Fahra	Kehrwand Benjamin
Crevoisier Irma	Keller Katja
Crigny Marie	Kessi Aline
Devouassoux Hamm Sophie	Kessi Pierre-Alain
Diallo Celeste	Kurzbauer Michael
Dollc Loredana	Liechti Kathleen
Dominé Julie	Luczy Nathalie
Doucrou Etienne Parfait	Magotte Michel
Droux Michèle	Magrini Fabrice
Dutoit Yaëlle	Mahmood Jasmin
El Hayek Alexandra	Mailler Michael
Fabian Tamara	Maniaci Tino
Fankhauser Nadine	Masel Géraldine
Foppa Claudio	Meier Paul

Meier Stephan
Meili Anja
Meury Elodie
Meziane Christine
Moser-Förster Monica
Müller Claudia
Murgo Eliseo
Novello Marcel
Oltmanns Thomas
Paque Patrick
Pasquier Anabela
Péquignot Ambre
Petignat Häni Line
Richard Pascale
Rihs Mauro
Rohrbacher Hugo
Romano Melissa
Rondez Jean-Marc
Roten Mégane
Rufener Serge
Rytz Stefan
Sartor Donatella
Schaeffer Céline

Scheidegger Andres
Schmid Daniel
Schmocker Joël
Schwab Christophe
Schwab Rolf
Sorg Isabelle
Spahr Roger
Streit Jean-Pierre
Studer Cindy
Tadic Svetlana
Tanner Gabriel
Tedeschi Nora
Thamerl Daniela
Thiel Nora
Urfer Jeremy
Vandevor Fabrice
Voirol Gaëtan
Vokinger Linda
Wildhaber Philippe
Wimmer Mireille
Zinbi Oumaima
Zürcher Vera

Le Centre social protestant Berne-Jura en bref

A l'issue d'une réflexion approfondie menée sur le rapport sur les Questions sociales publié après la Deuxième Assemblée du Conseil Œcuménique des Eglises (COE) à Evanston (USA), en 1954, le Synode de l'arrondissement du Jura de l'Eglise réformée évangélique du canton de Berne décidait, en 1957, à Diesse, du principe de la création d'un Centre social protestant jurassien. En automne 1958, celui-ci débutait ses activités de manière embryonnaire. L'engagement de la première assistante sociale remonte à 1966, considérée entretemps comme l'année de fondation du CSP Berne-Jura.

Aujourd'hui, le CSP Berne-Jura offre une palette de prestations très diversifiées, regroupées en secteurs :

- secteur social et dettes,
- secteur couples et familles,
- secteur juridique,
- secteur intégration professionnelle et sociale.

Le CSP Berne-Jura est une association avec personnalité juridique, conformément aux articles 60ss CCS, avec siège à Moutier.

Le CSP Berne-Jura est membre des associations suivantes :

- Couple+, Fédération romande et tessinoise des services de consultation de couples,
- CSP.ch, association faîtière réunissant les CSP Genève, Vaud, Neuchâtel et Berne-Jura,
- Dettes Conseils Suisse (DCS),
- Groupement d'action sociale du Jura bernois (GAS),
- Verein Berner Schuldenberatung,
- Insertion Suisse,
- Insertion Suisse, canton de Berne,
- Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP),
- Chambre d'économie publique Bienne-Seeland (CEBS).

Adresses

CENTRE SOCIAL PROTESTANT
BERNE-JURA

Site de Moutier :

Rue Centrale 59
2740 Moutier
Tél. : 032 493 32 21
info@csp-beju.ch

Site de Biel/Bienne :

Chemin du Long-Champ 135
2504 Biel/Bienne
Tél. : 032 322 81 92
info@csp-beju.ch

Site de Tramelan :

Rue de la Promenade 14
2720 Tramelan
Tél. : 032 486 91 00
info@csp-beju.ch

Comptes annuels

Les comptes annuels 2024 du CSP Berne-Jura sont présentés depuis l'exercice 2022 selon les normes Swiss GAAP RPC fondamentales (RPC 1 à 6) ainsi qu'à celle applicable aux organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif (RPC 21), ceci afin de tenir compte des exigences de l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS) du canton de Berne en la matière. Les états financiers ainsi présentés ont pour but de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true & fair view).

Bilan au 31 décembre 2024

BILAN	31.12.2024	31.12.2023	Annexe aux comptes annuels
ACTIF	12'205'891	11'830'115	Chiffre 6
Actif circulant	10'788'445	10'306'329	Chiffre 6.1
Liquidités	9'285'930	8'848'301	Chiffre 6.1.1
Débiteurs et prestations internes	447'346	312'278	Chiffre 6.1.2
Stocks et autres créances	19'399	24'504	Chiffre 6.1.3
Actifs de régularisation	1'035'770	1'121'245	Chiffre 6.1.4
Actif immobilisé	1'417'446	1'523'787	Chiffre 6.2
Immobilisations financières	0	0	
Immobilisations corporelles meubles	323'669	523'737	Chiffre 6.2
Immobilisations corporelles immeubles	1'093'777	1'000'050	Chiffre 6.2
Immobilisations incorporelles	0	0	
PASSIF	12'205'891	11'830'115	
Dette à court terme	1'650'255	1'655'877	Chiffre 6.3
Créanciers	340'624	225'726	Chiffre 6.3.1
Dettes à court terme rémunérées	0	0	
Autres dettes à court terme	8'900	-2'250	Chiffre 6.3.2
Passifs de régularisation	1'300'730	1'432'400	Chiffre 6.3.3
Dette à long terme	500'000	500'000	Chiffre 6.4
Dettes à long terme rémunérées	500'000	500'000	Chiffre 6.4.1
Autres dettes à long terme	0	0	
Provisions à long terme et légales	0	0	Chiffre 6.4.2
Fonds affectés	3'634'946	3'389'983	Chiffre 6.5
Fonds pour activités propres	309'883	294'170	Chiffre 6.5.1
Autres fonds affectés	3'325'063	3'095'813	Chiffre 6.5.2
Capital de l'organisation	6'394'256	6'268'891	Chiffre 6.6
Capital de l'organisation	627'355	611'990	Chiffre 6.6.1
Capital libre généré	543'939	522'256	Chiffre 6.6.2
Capital lié	3'946'883	3'842'704	Chiffre 6.6.3
Réserves de régulation	1'276'079	1'291'940	Chiffre 6.6.4
Résultat (affecté au capital de l'organisation)	26'434	15'365	

Tous les montants sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

Compte d'exploitation 2024

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA	Direction et consultation	Ramassage et Magasins Regenove	OAC MMT	OIAS / SSIP POIAS	Immeuble (hors exploitation)	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
Produits	-988'426	-747'126	-6'069'055	-2'911'144	-417'950	-11'133'701	-10'728'374	-10'838'222
Subventions, dons, contributions mandants	-792'179	-50	0	0	0	-792'229	-760'771	-799'932
Subventions ecclésiastiques	-725'771	0	0	0	0	-725'771	-725'771	-725'771
Subvention Synode d'arrondissement / contributions paroisses	-546'871	0	0	0	0	-546'871	-546'871	-546'871
Subvention Eglises réformées Berne-Jura-Soleure	-178'900	0	0	0	0	-178'900	-178'900	-178'900
Dons et contributions affectés et libres	-66'408	-50	0	0	0	-66'458	-35'000	-74'161
Dons et contributions affectés	-40'939	0	0	0	0	-40'939	-5'000	-44'484
Dons non-affectés (campagne financière)	-25'469	-50	0	0	0	-25'519	-30'000	-29'676
Ventes de marchandises	0	-676'924	0	-323'206	0	-1'000'129	-1'008'550	-989'662
Prestations	-193'990	0	-6'024'304	-2'833'893	0	-9'052'186	-8'448'553	-9'215'270
OIAS - Consultation conjugale et familiale	-78'016	0	0	0	0	-78'016	-76'367	-76'367
OIAS - Désendettement	-115'974	0	0	0	0	-115'974	-113'526	-113'526
OIAS - POIAS Jura bernois	0	0	0	-1'851'280	0	-1'851'280	-2'057'163	-2'029'561
OAC - Mesures de marché du travail (MMT)	0	0	-6'024'304	0	0	-6'024'304	-5'190'032	-6'085'678
SSIP - POIAS Seeland	0	0	0	-982'613	0	-982'613	-1'011'465	-910'138
Autres recettes	-2'257	-70'153	-44'752	-312'118	-417'950	-847'229	-510'500	-592'358
Attributions / prélèvements réserves issues excédents	0	0	0	558'073	0	558'073	0	759'000
Charges	961'992	747'126	6'069'055	2'911'144	417'950	11'107'267	10'728'374	10'822'857
Charges de matériel, marchandises, prestations	8'505	14'701	124'652	474'300	0	622'158	855'447	613'473
Charges de personnel	806'656	235'085	4'880'558	1'807'489	0	7'729'788	7'767'645	7'879'674
Salaires	631'439	185'103	4'198'057	1'525'188	0	6'539'787	6'525'749	6'644'392
Charges sociales	148'920	38'899	644'852	238'710	0	1'071'381	1'091'906	1'067'801
Autres charges du personnel	26'296	10'094	25'959	39'566	0	101'915	137'710	159'591
Personnel externe et temporaire	0	990	11'691	4'024	0	16'705	12'280	7'890
Autres charges d'exploitation	131'118	515'970	890'958	513'493	170'070	2'221'608	2'356'534	2'151'778
Charges de locaux	56'400	299'024	500'684	330'800	0	1'186'908	1'103'736	1'211'642
Entretien, réparations et remplacement	2'699	23'535	106'385	24'815	19'649	177'082	211'800	158'055
Charges de véhicules et de transport	284	29'671	6'461	30'296	0	66'712	64'601	41'062
Assurances-choses, droits, taxes, autorisations	1'167	12'244	7'847	10'203	15'194	46'656	66'640	44'824
Charges d'énergie et évacuation des déchets	3'661	9'898	1'839	14'406	116'168	145'972	165'140	139'530
Charges d'administration	32'143	19'957	44'058	25'730	11'259	133'147	171'050	102'882
Charges informatiques	12'450	15'521	126'796	49'012	0	203'778	221'650	181'393
Autres charges d'exploitation	22'395	19	148	78	0	22'640	10'660	41'028
Amortissements, ajustements de valeur	0	106'264	97'126	28'310	0	231'700	326'103	224'377
Résultat d'exploitation	-42'067	18'791	-172'501	-115'704	-255'680	-567'160	236'098	-200'283
Charges financières	0	0	0	0	7'900	7'900	15'154	7'900
Produits financiers	-81	-161	-386	-158	-100	-887	0	-914
Résultat avant variation des fonds affectés et du capital de l'organisation	-42'147	18'630	-172'887	-115'862	-247'880	-560'146	251'252	-193'297
Variation des fonds affectés	15'713	-18'630	0	0	247'880	244'963	-251'252	62'142
Variation du capital de l'organisation	0	0	172'887	115'862	0	288'749	0	115'790
Résultat de l'exercice	-26'434	0	0	0	0	-26'434	0	-15'365

Le compte d'exploitation est présenté selon la méthode de l'affectation des charges par nature. Il est commenté au chiffre 7 de l'annexe (Chiffre 7.1 Produits et chiffre 7.2 Charges).

Tableau des flux de trésorerie 2024

Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	31.12.2024	31.12.2023
Augmentation / (-) diminution des réserves, fonds	244'963	-23'466
Augmentation / (-) diminution des fonds propres de l'organisation	48'118	37'048
Amortissements et ajustements	231'700	224'377
Augmentation / (-) diminution des provisions	88'318	-9'642
Gains / (-) pertes comptables sur placement	-	-
Réévaluation des participations	-	-
<i>Evaluation des créances et engagements à court terme</i>		
(-) Augmentation / diminution des créances	-135'068	-126'530
(-) Augmentation / diminution des stocks	5'104	6'026
(-) Augmentation / diminution des comptes de régularisation actif	85'475	110'214
Augmentation / (-) diminution des engagements à court terme	126'048	-301'631
Augmentation / (-) diminution des comptes de régularisation passif	-131'670	355'850
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	562'988	272'247

Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	31.12.2024	31.12.2023
Investissements dans :		
Immobilisations corporelles	-189'303	-185'144
Désinvestissements dans :		
Immobilisations corporelles	63'943	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-125'360	-185'144

Flux de fonds provenant de l'activité de financement	31.12.2024	31.12.2023
Augmentation / (-) diminution des engagements financiers à long terme	-	-
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation et d'investissement	437'628	87'103

Total des flux de trésorerie	31.12.2024	31.12.2023
Etat des liquidités à la fin de la période	9'285'930	8'848'301
Etat des liquidités au début de la période	8'848'301	8'761'199
Augmentation / (-) diminution des flux de trésorerie	437'628	87'103

L'évolution des réserves et fonds, des fonds propres de l'organisation et des provisions est détaillée dans le tableau sur la variation du capital selon la norme Swiss GAAP RPC 21 présenté aux pages suivantes. L'exercice 2024 présente un excédent de financement de CHF 437'628, montant qui provient pour plus de la moitié (CHF 247'880) de l'attribution à la provision de l'immeuble Promenade 14 géré hors exploitation, ceci en vue d'assurer le financement de l'assainissement thermique du bâtiment.

Tableau sur la variation du capital selon la norme Swiss GAAP RPC 21

Fonds affectés

Fonds affectés - Fonds affectés pour activités propres	Etat au 01.01.2024	Allocations	Transferts internes	Utilisation	Allocation résultat financier	Total variation	Etat au 31.12.2024
Fonds Budget des autres	94'895	13'964		8'869		5'095	99'990
Fonds Femmes en détresse	695					-	695
Fonds Projet pilote réinsertion détenus libérés	14'165					-	14'165
Fonds Prévention à l'endettement	39'033					-	39'033
Fonds Projet intégration des jeunes	17'888					-	17'888
Fonds Collectes de Pentecôte SOS Travail	2'357	805				805	23'162
Fonds Groupe de parole pour personnes seules	48'072	1'050		405		646	48'717
Fonds Groupe de parole pour enfants	19'511					-	19'511
Fonds Projet week-end CSP	975		5'000	1'953		3'047	4'022
Fonds Collecte de Pentecôte Ménages en situation de précarité financière	19'163					-	19'163
Fonds Collecte de Pentecôte Réseau familles solidaires et programmes d'insertion à bas seuil	13'173	16'120	-15'000	166		954	14'126
Fonds Vacances familles	4'243	4'000	10'000	8'834		5'166	9'409
Total capital des fonds affectés pour activités propres	294'170	35'939	-	20'226	-	15'713	309'883
Autres fonds affectés	Etat au 01.01.2024	Allocations	Transferts internes	Utilisation	Allocation résultat financier	Total variation	Etat au 31.12.2024
Provision de renouvellement du ramassage et magasins	1'546'388			18'630		-18'630	1'527'758
Provision immeuble Promenade 14	1'549'425	247'880				247'880	1'797'305
Total autres fonds affectés	3'095'813	247'880	-	18'630	-	229'250	3'325'063

Capital de l'organisation

Capital de l'organisation	Etat au 01.01.2024	Allocations	Transferts internes	Utilisation	Allocation résultat financier	Total variation	Etat au 31.12.2024
Total du capital de base	627'355	26'434		-	-	26'434	653'789
Fonds Aerni	1'200					-	1'200
Fonds Wäcker	3'000					-	3'000
Fonds Nurissa	44'564					-	44'564
Fonds SPJBB	32'880					-	32'880
Fonds pour le personnel	91'614					-	91'614
Fonds Méroz	57'080					-	57'080
Fonds de soutien à l'insertion	98'435					-	98'435
Fonds Perrenoud	177'648		21'683			21'683	199'331
Fonds pour litiges	15'836					-	15'836
Total du capital libre général	522'256	-	21'683	-	-	21'683	543'939
Fonds de renouvellement immeuble Promenade 14	500'000					-	500'000
Fonds insertion sociale et professionnelle	3'252'667	115'862	10'000			125'862	3'378'529
Provision fonds de réserve issu du capital	90'038		-21'683			-21'683	68'354
Total du capital lié	3'842'704	115'862	-11'683	-	-	104'179	3'946'883
Réserve de régulation IP (investissements)	68'878			34'439		-34'439	34'439
Réserve de régulation BIN (investissements)	69'348			34'674		-34'674	34'674
Réserve de régulation IPplus (investissements)	105'559			35'186		-35'186	70'373
Réserve de régulation BINplus (investissements)	102'402			34'134		-34'134	68'268
Réserve de régulation CS/SC (investissements)	7'863			7'863		-7'863	0
Réserve de régulation CC (investissements)	7'059			7'059		-7'059	0
Réserve de régulation BB (investissements)	7'059			7'059		-7'059	0
Réserve de régulation TRF (investissements)	56'667			28'333		-28'333	28'334
Réserve de régulation BINplus (exploitation)	123'303	1'752				1'752	125'056
Réserve de régulation IPplus (exploitation)	158'926	65'571				65'571	224'497
Réserve de régulation IP (exploitation)	194'330	35'611				35'611	229'940
Réserve de régulation BIN (exploitation)	143'233	302				302	143'535
Réserve de régulation Coaching (exploitation)	-3'937	73'616		5'155		68'460	64'523
Réserve de régulation TRF (exploitation)	251'249	1'191				1'191	252'439
Total des réserves de régulation	1'291'940	178'043	-	193'904	-	-15'861	1'276'079
Total du capital de l'organisation	6'284'255	320'339	10'000	193'904	-	136'435	6'420'691

Annexe aux comptes annuels 2024

1. Indications relatives à l'association, but, organisation

1.1 Forme juridique, fondation, siège

Le Centre social protestant Berne-Jura (ci-après CSP Berne-Jura ou association), fondé en 1966, est une association avec personnalité juridique (CHE-101.631.611) conformément aux articles 60ss CCS avec siège à Moutier.

1.2 But

Le CSP [Berne-Jura] est l'un des moyens mis en place par l'arrondissement du Jura de l'Union synodale réformée évangélique Berne-Jura afin de manifester sa volonté de répondre, pour l'amour du Christ, aux détresses et aux problèmes sociaux du temps présent et d'exercer son ministère diaconal. Il atteint ses buts :

- a) en offrant gratuitement ses services aux paroisses membres ;
- b) par l'aide aux personnes, aux couples et aux familles, sans distinction d'origine, de confession ou d'appartenance politique ;
- c) par d'autres formes d'action sociale, en mettant en évidence des insuffisances, des injustices ou des besoins sociaux ainsi qu'en développant des projets, des infrastructures et des collaborations permettant d'y remédier.

1.3 Organisation

- 1.3.1 Comité : Annick Chatelain, Pascal Gagnebin, Olivier Jordi (délégué du Conseil du Synode jurassien), Jean-Philippe Marti (président), Stéphanie Niederhauser, Sylviane Zulauf Catalfamo (vice-présidente).
- 1.3.2 Direction : Pierre Ammann, Marie-Aude Charmillot, Thierry Gagnebin, Pierre-Alain Kessi, Gabriel Tanner
- 1.3.3 Organe de révision : Augsburger SA Fiduciaire, à Biel/Bienne

2. Principes comptables et établissement du bilan

2.1 Bases de préparation des comptes annuels

- 2.1.1 Les comptes annuels 2024 du CSP Berne-Jura ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, en particulier des articles sur la tenue de la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations (art 957 à 962), aux normes Swiss GAAP RPC fondamentales (RPC 1 à 6) ainsi qu'à celle applicable aux organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif (RPC 21). Le CSP Berne-Jura est soumis à un contrôle restreint des comptes annuels.
- 2.1.2 La présentation des comptes annuels 2024 est en tous points comparable à celle appliquée pour l'exercice précédent.

3. Principes d'évaluation

3.1 Actifs mobilisés

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale, déduction faite d'éventuelles corrections de valeur.

L'évaluation des stocks se fait au coût d'acquisition ou de revient.

3.2 Immobilisations financières

Il n'existe pour l'heure pas d'immobilisations financières. Si la situation venait à changer, une évaluation à la juste valeur serait effectuée ou à la valeur d'acquisition, déduction faite des éventuelles dépréciations d'actifs, en cas d'absence de juste valeur.

3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées aux coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Sont considérés comme immobilisations corporelles les actifs corporels détenus par le CSP Berne-Jura dont le montant unitaire dépasse CHF 3'000, utilisés dans le cadre de l'activité ou à des fins administratives et dont la durée de vie estimée dépasse 12 mois.

3.4 Amortissements

Les amortissements sont effectués selon les directives définies par les mandants, selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilisation des actifs tenant compte également de la durée des mandats. L'établissement des comptes exige du comité du CSP Berne-Jura qu'il procède à des estimations et à des appréciations qui pourraient influencer le montant des actifs et des exibilités portées au bilan ainsi que le montant des engagements conditionnels au moment de l'établissement du bilan et les charges et les produits de l'exercice. Pour le bien de l'association, il est possible de procéder, dans le cadre de l'application du principe de prudence, à des réévaluations et des constitutions de provisions dépassant les nécessités dictées par les seuls aspects de gestion de l'exploitation.

3.5 Engagements (dettes à court, moyen et long termes)

Les engagements sont portés au bilan à la valeur nominale.

3.6 Provisions

Les provisions sont évaluées à la date du bilan sur la base des sorties de fonds vraisemblables.

3.7 Reconnaissance des revenus

Les revenus sont reconnus dans le compte d'exploitation lorsqu'il est probable que les avantages économiques reviendront au CSP Berne-Jura et qu'ils peuvent être estimés avec fiabilité.

3.8 Méthodologie pour le calcul des frais administratifs

Les prestations en lien avec les campagnes financières sont déléguées à des tiers, ce sont donc les montants versés aux prestataires externes qui sont présentés dans les frais administratifs.

3.9 Contributions en nature

Les biens reçus gratuitement par le CSP Berne-Jura ne sont pas inscrits dans le compte d'exploitation mais font l'objet d'une estimation à hauteur de 20 % du prix de vente du bien (voir sous Ventes de marchandises, page 21). Les heures de bénévolat ne font pas l'objet d'une valorisation.

4. Impôts

Le CSP Berne-Jura est exonéré d'impôt dans le canton de Berne, ceci pour but de tâches publiques, en vertu de l'article 83, alinéa 1, lettre g LI, de l'article 56, lettre g LIFD et de l'article 6, alinéa 1 LISD. Les libéralités versées au CSP Berne-Jura sont donc déductibles au titre de dons.

5. Rapport de performance

Le rapport de gestion annuel incluant comptes annuels et rapport d'activité, qui sont soumis chaque année à l'approbation de l'assemblée générale, vaut comme rapport de performance au sens de la norme Swiss GAAP RPC 21.

6. Explications sur les postes du bilan

6.1 Actif circulant

6.1.1 Liquidités

Les liquidités constituées des caisses, comptes de chèques et comptes bancaires sont évaluées au 31 décembre, à la valeur nominale. Il n'existe pas de comptes en devises étrangères ni de portefeuille de titres. Les liquidités progressent de 5 % à CHF 9'285'930.

6.1.2 Débiteurs et prestations internes

L'exhaustivité de la facturation ainsi que le respect des conditions de paiement sont réglés dans le système de contrôle interne (SCI) et font l'objet d'un suivi régulier. Aucune perte sur créances n'est à déplorer durant l'exercice. Aucune facture ne fait l'objet de contentieux au 31 décembre 2024. Les postes ouverts s'élèvent à CHF 447'305 en fin d'année. Les prestations internes ainsi que les flux de trésorerie entre centres de coûts font l'objet d'une régularisation annuelle.

Le remboursement de l'impôt anticipé pour l'année 2024, CHF 41, a été sollicité en temps opportun auprès de l'Administration fédérale des contributions (AFC). Les années antérieures ont toujours fait l'objet d'un remboursement intégral.

6.1.3 Stocks et autres créances

Un solde de bons d'achat de CHF 2'500 auprès d'une chaîne de magasins alimentaires était disponible au 31.12.2024.

Au 31.12.2024, le stock de mazout de l'immeuble de la rue de la Promenade 14 à Tramelan était légèrement supérieur à celui de fin 2023 (18'988 litres à CHF 89/100lt au 31.12.2024 contre 17'648 litres à CHF 121.50/100lt au 31.12.2023). Le stock de matériel et de marchandises ne fait pas l'objet d'une valorisation au bilan.

6.1.4 Actifs de régularisation

Les actifs transitoires sont constitués principalement du solde des versements à recevoir au 1^{er} trimestre 2025 de l'Office de l'assurance-chômage (OAC) du canton de Berne pour les mesures de marché du travail (MMT) Transfert (TRF), Intégration professionnelle (IP), Berufliche Integration (BIN), Intégration professionnelle plus (IPplus) et Berufliche Integration plus (BINplus) relatifs à l'exercice 2024, conformément aux contrats-cadre et accords de prestations annuels en vigueur pour chacune d'entre elles (CHF 1'006'072). Le solde est constitué de charges payées d'avance au niveau de l'immeuble Promenade 14 à Tramelan (CHF 16'949) et de

décomptes finaux d'assurances sociales présentant un solde en faveur du CSP Berne-Jura (CHF 12'749).

6.2 Actif immobilisé

Des investissements ont été réalisés en 2024 pour un montant total de CHF 189'303, principalement en lien avec les études et travaux préparatoires en vue de l'assainissement thermique du bâtiment (géré hors exploitation) de la rue de la Promenade 14 à Tramelan, pour CHF 93'728 ainsi qu'avec la première étape de remplacement des serveurs, pour CHF 72'375. Il a également été procédé au remplacement de tableaux interactifs dans différentes salles de cours des MMT IPplus et IP pour un montant de CHF 23'200. Par rapport à l'année 2023, les investissements sont restés stables (CHF 185'145 en 2023).

Sur la base du décompte final des travaux électriques réalisés pour l'aménagement du bâtiment 1 du Chemin du Long-Champ 135 à Biel/Bienne, le propriétaire du bâtiment a participé à hauteur de CHF 63'943 aux travaux préfinancés en 2022 et 2023 par le CSP Berne-Jura, somme portée en amortissement direct du montant de l'investissement.

Il y a lieu de relever ici que le budget 2024 prévoyait des investissements à hauteur de CHF 1'225'000 liés à la première étape des travaux d'assainissement thermique de l'enveloppe du bâtiment de la rue de la Promenade 14 à Tramelan, qui a dû être reportée au printemps 2025 suite au lancement d'un appel d'offres public lancé pour la réalisation de l'essentiel des travaux.

Au 31 décembre 2024, les investissements réalisés pour les immobilisations corporelles, diminués des ajustements de valeur, se présentent comme suit :

Immobilisations corporelles	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
Machines et appareils	1'342'224	1'342'224	1'318'666
<i>Ajustement de la valeur des machines et appareils</i>	<i>-1'298'592</i>	<i>-1'263'125</i>	<i>-1'224'809</i>
Mobilier et installations	2'197'710	2'261'653	2'101'867
<i>Ajustement de la valeur du mobilier et des installations</i>	<i>-1'981'391</i>	<i>-1'841'019</i>	<i>-1'680'760</i>
Machines de bureau, informatique, systèmes de communication	969'090	873'515	873'515
<i>Ajustement de la valeur des machines de bureau, informatique, systèmes de communication</i>	<i>-905'373</i>	<i>-849'512</i>	<i>-825'510</i>
Véhicules	143'252	143'252	141'452
<i>Ajustement de la valeur des véhicules</i>	<i>-143'251</i>	<i>-143'251</i>	<i>-141'451</i>
Outillages et appareils	17'920	17'920	17'920
<i>Ajustement de la valeur des outillages et appareils</i>	<i>-17'920</i>	<i>-17'920</i>	<i>-17'920</i>
Immeubles	1'900'000	1'900'000	1'900'000
Immeubles - assainissement	93'728		
<i>Ajustement de la valeur des immeubles</i>	<i>-899'951</i>	<i>-899'951</i>	<i>-899'951</i>

6.3 Dette à court terme

6.3.1 Créanciers

L'ensemble des factures créanciers ouvertes au 31.12.2024 (CHF 340'624) ont été payées début 2025. Il n'existe à ce jour aucun litige en cours.

6.3.2 Autres dettes à court terme

Les décomptes TVA ont été dûment établis et les soldes intégralement payés. Les avoirs envers les assurances sociales découlent des indemnités journalières en cas de maladie perçues en décembre 2024 et qui ont été décomptées avec les salaires de janvier 2025.

6.3.3 Passifs de régularisation

Des ajustements ont été effectués lors du bouclage 2024, qui tiennent compte de charges à venir en 2025 relevant de l'exercice 2024, telles que des subventions excédentaires qui seront à rembourser à l'OIAS et à la Ville de Biel/Bienne sur la base des décomptes finaux (CHF 558'073), des provisions sur les décomptes de charges à venir des surfaces louées de (CHF 99'400), des factures de créanciers non encore disponibles et des frais engagés (CHF 323'136) ainsi que la provision requise eu égard aux soldes d'heures, de vacances et d'ancienneté (primes de fidélité) du personnel (CHF 317'019).

Dès le 1^{er} janvier 2024, le CSP Berne-Jura réalise un mandat de gestion de commandes de livres et d'ouvrages, des envois, de la facturation et de l'encaissement sur mandat de l'Office protestant d'éditions chrétiennes (OPEC). Au 31 décembre 2024 un solde de factures de CHF 3'102 restait à encaisser en faveur de l'OPEC.

6.4 Dette à long terme

6.4.1 Dettes à long terme rémunérées

La dette hypothécaire sur l'immeuble hors exploitation de la rue de la Promenade 14 à Tramelan reste inchangée à CHF 500'000.

6.4.2 Provisions à long terme et légales

Aucun reliquat n'a été dégagé sur l'exercice 2024.

6.5 Fonds affectés

Un fonds affecté résulte soit d'une décision explicite de la donatrice ou du donateur, soit des circonstances de la donation, qui impliquent une affectation spécifique par la donatrice ou le donateur (p. ex. collecte pour un but spécifique). Les capitaux de fonds affectés qui doivent être maintenus à long terme sont indiqués séparément. La variation des fonds est présentée à la page 13.

6.5.1 Fonds pour activités propres

Les fonds affectés pour activités propres augmentent de CHF 15'713, montant issu du produit de CHF 16'120 provenant de la collecte de Pentecôte destiné à soutenir des ateliers d'insertion sociale à très bas seuil. Sans cet apport de la collecte de Pentecôte, les fonds auraient diminué de CHF 407.

6.5.2 Autres fonds affectés

Les autres fonds affectés progressent de CHF 229'250. Si une attribution à la provision immeuble Promenade 14 de CHF 247'880 a pu être effectuée, le fonds de renouvellement ramassage et magasins a été ponctionné d'un montant de CHF 18'630 pour couvrir la perte 2024 découlant des amortissements sur les investissements réalisés pour l'aménagement des surfaces de vente à Biel/Bienne. Ce prélèvement est toutefois bien moindre que celui effectué en 2023, qui s'élevait à CHF 105'775.

6.6 Capital de l'organisation

6.6.1 Capital de l'organisation
Le résultat de l'exercice 2024 sera attribué au capital de l'organisation (CHF 26'434).

6.6.2 Capital libre généré
Le capital libre généré progresse de CHF 21'683 avec le remboursement d'une annuité du prêt octroyé par le fonds Perrenoud.

6.6.3 Capital lié
Le capital lié augmente de CHF 104'179. Il bénéficie d'une attribution de CHF 125'862, en raison de la prise en charge par l'OIAS du découvert 2023 réalisé par les POIAS Jura bernois, qui avait été prélevé sur le Fonds insertion sociale et professionnelle en 2023 (CHF 115'862) et de la suppression d'un passif transitoire de CHF 10'000 pour une créance entretemps abandonnée. A l'inverse, un prélèvement de CHF 21'683 a été effectué pour le remboursement d'une nouvelle annuité du prêt du fonds Perrenoud (voir chiffre 6.6.2).

6.6.4 Réserves de régulation
Les réserves de régulation diminuent de CHF 15'861, les montants provenant de reliquats positifs réalisés sur l'exercice (CHF 178'043) ne couvrant pas les dissolutions des réserves d'investissements des différentes MMT (CHF 193'904).

7. Explications sur les postes du compte d'exploitation

7.1 Produits

Les produits progressent de 3.8 % par rapport au budget, ce qui représente une augmentation de CHF 405'327. En comparaison avec les comptes 2023, l'augmentation des recettes est de 2.7 %, soit CHF 295'479. Les variations s'expliquent comme suit :

Subventions ecclésiastiques

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Ecarts comptes 2024 / budget 2024	Ecarts en %
Total 300	Subventions ecclésiastiques	-725'771	-725'771	-725'771	0	0.0 %
30000	Subvention Synode d'arrondissement / contributions paroisses	-546'871	-546'871	-546'871	0	0.0 %
30001	Subvention Eglises réformées Berne-Jura-Soleure	-178'900	-178'900	-178'900	0	0.0 %

Les subventions perçues des paroisses de l'arrondissement du Jura et des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure sont parfaitement conformes au budget.

Dons et contributions affectés et libres

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Ecarts comptes 2024 / budget 2024	Ecarts en %
Total 301	Dons et contributions affectés et libres	-66'458	-35'000	-74'161	-31'458	89.9 %
30100	Dons et contributions affectés	-40'939	-5'000	-44'484	-35'939	718.8 %
30101	Dons non-affectés (campagne financière)	-25'519	-30'000	-29'676	4'481	-14.9 %

L'EPER a renouvelé sa contribution forfaitaire de CHF 5'000 destinée au financement des consultations juridiques relevant du droit d'asile et des étrangers. L'évolution des fonds affectés est présentée dans le tableau sur la variation du capital (voir pages 13 et 14).

Avec un total de dons de CHF 25'519, la campagne financière 2024 n'a pas atteint les objectifs budgétaires (-14.9 %). Les frais de campagne se sont élevés à CHF 10'950 (prestations externalisées). Le produit net de la campagne financière s'élève donc à CHF 14'569.

Ventes de marchandises

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Ecarts comptes 2024 / budget 2024	Ecarts en %
Total 320	Ventes de marchandises	-1'000'129	-1'008'550	-989'662	8'421	-0.8 %

Le chiffre d'affaires global des Magasins Regenove de Tramelan et Biel/Bienne, qui atteint CHF 676'924, a progressé de 2 % par rapport à 2023, mais reste en deçà du montant inscrit au budget (CHF 728'050). Le chiffre d'affaires du Magasin de Biel/Bienne, ouvert en janvier 2023, enregistre une progression quasi constante en comparaison mensuelle l'an dernier. Quant au secteur gastronomie, il a réalisé un chiffre d'affaires de CHF 323'206 au niveau de ses deux restaurants d'entreprise de Tramelan et Biel/Bienne et de l'offre de catering réalisée au profit d'entreprises externes (2023 : CHF 326'261).

Le centre de coûts Magasins Regenove se décompose comme suit :

Chiffre d'affaires	Comptes 2024	Comptes 2023	Comptes 2022	Comptes 2021	Comptes 2020	Comptes 2019
Grands meubles	156'810	150'633	123'665	123'793	122'083	144'383
Habitat	93'943	97'187	92'546	72'965	57'404	54'388
Cuisine	72'993	67'790	60'537	60'720	56'734	62'275
Appareils électriques	32'872	32'832	27'202	26'525	25'078	31'368
Papeterie	11'383	10'055	7'642	7'207	6'656	7'832
Enfants et jeux	43'303	38'884	34'775	32'006	25'531	28'515
Mode et textile	147'463	151'990	112'493	86'844	71'847	107'586
Sport et loisirs	29'130	25'933	23'480	24'337	20'755	22'843
Livres et multimédias	67'194	67'582	65'644	60'484	50'171	63'229
Divers et promotions	21'833	20'514	16'276	11'483	11'365	23'882
Total	676'924	663'401	564'261	506'363	447'624	546'301

Sur la base du chiffre d'affaires ci-dessus, la valeur estimée des dons de matériel destiné à la vente est évaluée à CHF 135'385 en 2024 (CHF 132'680 en 2023).

Contributions des mandants et attributions/prélèvements aux réserves issues des excédents

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Ecarts comptes 2024 / budget 2024	Ecarts en %
Total 340	Contributions mandants	-9'052'186	-8'448'553	-9'215'270	-603'633	7.1 %
34001	OIAS - Consultation conjugale et familiale	-78'016	-76'367	-76'367	-1'649	2.2 %
34002	OIAS - Désendettement	-115'974	-113'526	-113'526	-2'448	2.2 %
34003	OIAS - POIAS Jura bernois	-1'851'280	-2'057'163	-2'029'561	205'883	-10.0 %
34010	OAC - Mesures de marché du travail (MMT)	-6'024'304	-5'190'032	-6'085'678	-834'272	16.1 %
34020	SSIP - POIAS Seeland	-982'613	-1'011'465	-910'138	28'852	-2.9 %
37	Attributions / prélèvements réserves issues excédents	558'073	0	759'000	558'073	

OIAS - Consultation conjugale et familiale, désendettement

Les contributions versées par l'OIAS pour les mandats Consultation conjugale et familiale et Désendettement ont été adaptées au renchérissement.

OIAS - POIAS Jura bernois

La contribution cantonale versée est conforme aux attentes et au contrat de prestations. Durant l'année passée sous revue, le taux d'utilisation des POIAS Jura bernois n'a atteint que 75.5 % du budget validé par l'OIAS (calculé sur 90 % du crédit global destiné au périmètre Jura bernois). Il découle de cette situation qu'un montant de CHF 546'585 sur les avances versées par l'OIAS devra être restitué au canton après validation d'un décompte final. Il y a lieu de relever ici que l'OIAS a répondu favorablement à la demande de prise en charge du découvert 2023 à hauteur de CHF 187'418, dont CHF 115'862 ont été reversé au fonds insertion sociale et professionnelle, compensant ainsi le prélèvement effectué lors de l'exercice 2023.

OAC - Mesures de marché du travail (MMT)

Compte tenu d'une demande de prestations croissante, le plafond initial annuel de 1'500 heures pour le mandat relatif à la MMT Coaching de stabilisation (MMT CS) a été progressivement étendu à 2'100 heures. Au final, ce sont 2'211 heures qui auront été décomptées et payées en 2024, ce qui s'est traduit par une augmentation des recettes de CHF 123'331 par rapport au budget. Concernant la MMT Conseil en candidature en langue française (MMT CC), le plafond initial annuel défini par l'OAC a passé de 1'200 à 1500 heures, pour les mêmes raisons. Dans ce cas, ce sont 1'304 heures qui auront pu être réalisées et facturées sur l'ensemble de l'année. Il en découle une augmentation des recettes de CHF 20'514 par rapport au budget. A contrario, la MMT Bewerbungsberatung en langue allemande (MMT BB), avec un plafond annuel fixé à 1'100 heures n'aura pas été sollicitée autant que prévu. Au final, seules 960 heures ont pu être comptabilisées et facturées durant l'année passée sous revue pour cette MMT, ce qui a engendré une diminution de recettes de CHF 23'993 par rapport aux prévisions budgétaires. Par ailleurs, les accords de prestations relatifs à quatre autres MMT ont été revus à la hausse par l'OAC en cours d'année. La MMT IP a ainsi connu une augmentation de 20 à 30 places annuelles (dès le 1^{er} mars), la MMT IPplus de 32 à 40 places annuelles et la MMT BINplus de 40 à 48 places annuelles (dès le 1^{er} mai dans les deux cas). Finalement, le nombre de places annuelles sollicitées pour la MMT TRF en 2024 a été augmenté de 16 à 24 places annuelles à partir du second semestre. Cet accroissement du volume de

prestations dans les quatre MMT précitées a induit une progression des recettes de CHF 714'420 par rapport aux prévisions budgétaires.

SSIP - POIAS Seeland

Le Service spécialisé pour l'intégration professionnelle Seeland (SSIP Seeland) rattaché à la Ville de Biel/Bienne a versé des contributions à hauteur de CHF 982'613 sur l'ensemble de l'année passée sous revue pour l'ensemble des prestations POIAS réalisées par le CSP Berne-Jura en faveur de personnes participantes à l'aide sociale rattachées au périmètre POIAS Seeland, avec une utilisation des capacités à hauteur de 96.4 % sur l'ensemble de l'année. Un trop-perçu de CHF 11'487 par rapport aux coûts effectifs sera restitué à la Ville de Biel/Bienne après validation du décompte annuel 2024.

Autres recettes

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Ecarts comptes 2024 / budget 2024	Ecarts en %
Total 360	Autres ventes et prestations de service	-847'229	-510'500	-592'358	-336'729	66.0 %

Des loyers et charges à hauteur de CHF 417'950 ont été facturés pour l'utilisation des locaux de l'immeuble de la rue de la Promenade 14 à Tramelan (bâtiment hors exploitation), bâtiment dont le CSP Berne-Jura est propriétaire et principal utilisateur depuis le 1^{er} janvier 2009. Pour le solde, l'augmentation importante de ces recettes est surtout influencée par le versement d'un montant de CHF 187'418 par l'OIAS faisant suite à notre demande de prise en charge du découvert 2023 des POIAS Jura bernois (voir également le point 6.6.3 concernant le capital lié à la page 20). Les prestations effectuées pour des tiers ont aussi été bien plus conséquentes que prévu (prestations du service de ramassage et de la logistique, prestations diverses du centre de compétence travail, indemnisations pour travaux d'intérêt général encadrés par le CSP Berne-Jura, etc.).

7.2 Charges

Charges de matériel, marchandises et prestations de tiers

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Ecarts comptes 2024 / budget 2024	Ecarts en %
4	Charges de matériel, marchandises, prestations	622'158	855'447	613'473	-233'289	-27.3 %
Total 400	Charges de matériel	256'781	365'976	258'765	-109'195	-29.8 %
Total 420	Achats de marchandises destinées à la revente	188'427	197'090	196'250	-8'663	-4.4 %
Total 440	Prestations / travaux de tiers	176'950	292'381	158'458	-115'431	-39.5 %

Malgré une fréquentation en augmentation en cours d'année, principalement dans les MMT, les charges de matériel sont restées largement inférieures au budget et se sont maintenues à un niveau très proche de 2023, ceci grâce à une politique d'achats groupés bien rôdée. Le chiffre d'affaires stable du secteur gastronomie se traduit également par une stabilité au niveau des coûts d'achat de marchandises, ceci malgré des augmentations de prix enregistrées sur différents produits. Les prestations réalisées en sous-traitance par la commune de Saint-Imier sont en phase avec le budget 2024, avec un taux d'utilisation des capacités s'élevant à 96.6 %. Il

y a lieu de rappeler ici que le montant prévu au budget avait été revu à la baisse par rapport à l'exercice 2023, avec une diminution de 10.35 à 7.30 places annuelles à la clé, ceci compte tenu de l'évolution des besoins et des restrictions budgétaires imposées par l'OIAS. Les allocations d'initiation au travail (AIT) versées aux employeurs dans le cadre d'une reprise d'emploi sont restées inférieures aux prévisions, principalement en raison d'un marché de l'emploi moins dynamique.

Charges de personnel

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Ecarts comptes 2024 / budget 2024	Ecarts en %
5	Charges de personnel	7'729'788	7'767'645	7'879'674	-37'857	-0.5 %
Total 500	Salaires	6'539'787	6'525'749	6'644'392	14'038	0.2 %
Total 570	Charges sociales	1'071'381	1'091'906	1'067'801	-20'525	-1.9 %
Total 580	Autres charges du personnel	101'915	137'710	159'591	-35'795	-26.0 %
Total 590	Personnel externe et temporaire	16'705	12'280	7'890	4'425	36.0 %

Au 31 décembre 2024, les équivalents plein temps (EPT) ont progressé de 6.4 unités par rapport au 31 décembre 2023. Toutefois, les augmentations de places annuelles intervenues en cours d'année dans les différentes MMT (voir sous chiffre 7.1 en pages 22 et 23) n'ont guère eu qu'un impact limité sur l'évolution des charges salariales, ceci notamment compte tenu de réductions de la dotation en personnel au niveau de la direction ou de personnel directement rattaché à celle-ci (overhead), d'engagements effectués de manière échelonnée dans le temps ainsi que de gains de rotation.

Autres charges d'exploitation, amortissements, ajustement et résultats financiers

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Ecarts comptes 2024 / budget 2024	Ecarts en %
6	Autres charges d'exploitation	2'221'608	2'356'534	2'151'778	-134'926	-5.7 %
Total 600	Charges de locaux	1'186'908	1'103'736	1'211'642	83'172	7.5 %
Total 610	Entretien, réparations et remplacement	177'082	211'800	158'055	-34'718	-16.4 %
Total 620	Charges de véhicules et de transport	66'712	64'601	41'062	2'111	3.3 %
Total 630	Assurances-choses, droits, taxes, autorisations	46'656	66'640	44'824	-19'985	-30.0 %
Total 640	Charges d'énergie et évacuation des déchets	145'972	165'140	139'530	-19'168	-11.6 %
Total 650	Charges d'administration	133'147	171'050	102'882	-37'903	-22.2 %
Total 657	Charges informatiques	203'778	221'650	181'393	-17'872	-8.1 %
Total 670	Autres charges d'exploitation	22'640	10'660	41'028	11'980	112.4 %
Total 680	Amortissements, ajustements de valeur	231'700	326'103	224'377	-94'403	-28.9 %
Total 690	Charges financières	7'900	15'154	7'900	-7'254	-47.9 %
Total 695	Produits financiers	-887	0	-914	-887	

Charges de locaux

Les frais accessoires pour les surfaces louées au Chemin du Long-Champ 135 à Biel/Bienne, facturés sur la base des coûts effectifs depuis le 1^{er} janvier 2023, expliquent l'augmentation des charges par rapport au budget. Les charges diminuent toutefois par rapport à l'exercice 2023, le prix du gaz utilisé pour chauffer le bâtiment ayant diminué, baisse dont il a été tenu compte dans l'établissement de la provision en fin d'année.

Entretien, réparations et remplacement

Les dépenses consenties à ce titre concernent différents travaux de réparation et d'entretien nécessaires ou urgents pour le bâtiment de la Promenade 14 à Tramelan (travaux de mise en conformité des installations électriques, remplacement de néons par des luminaires LED, différentes réparations et travaux de maintenance d'installations et autres équipements). Ces dépenses, légèrement supérieures à l'an dernier, restent toutefois bien inférieures au montant prévu selon budget.

Charges de véhicules et de transport

Avec le vieillissement du parc véhicule, des réparations parfois conséquentes se sont avérées nécessaires sur plusieurs véhicules utilitaires, que ce soit pour des préparations à des expertises, des services planifiés ou encore des réparations suite à des pannes ou des dégâts de carrosserie. Le budget 2024 est légèrement dépassé, mais ces différents travaux ont permis d'assurer la disponibilité du parc de véhicules.

Assurances-choses, droits, taxes, autorisations

Les travaux d'extension du site de Biel/Bienne étant terminés, les valeurs d'assurance ont été adaptées. Ils n'ont toutefois nécessité qu'une légère adaptation des primes par rapport à l'exercice 2023.

Charges d'énergie et évacuation des déchets

Les charges d'immeuble sont comptabilisées au brut avec dissociation des charges encaissées et décaissées. La consommation de mazout a été très légèrement supérieure en 2024 qu'en 2023, avec 54'357 litres de mazout consommés contre 53'336 en 2023. Malgré cela, les coûts de chauffage sont restés inférieurs, soit CHF 55'399 en 2024 contre CHF 66'834 en 2023, ceci en raison d'une diminution des prix du mazout. Après une augmentation conséquente des charges d'électricité en 2023 (+12 %, ceci malgré une consommation d'électricité moindre), l'année 2024 est une nouvelle fois marquée par leur augmentation (+14.4 % par rapport à 2023), liée cette fois-ci principalement à une fréquentation accrue des MMT et des POIAS en 2024.

Charges d'administration

Les charges d'administration regroupent les fournitures de bureau de l'administration, les charges téléphoniques, les frais de port, les frais d'insertion et publications, les cotisations, les frais de comité, de représentation, les frais de révision et de conseil externe. L'augmentation enregistrée par rapport à 2023 s'explique principalement par la location d'une fibre optique dédiée au CSP Berne-Jura sur son site de Biel/Bienne, ceci pour assurer un meilleur débit des données numériques dans l'attente d'un raccordement du bâtiment à la fibre optique.

Charges informatiques

Les coûts informatiques sont bien maîtrisés en raison des contrats de maintenance existants pour le réseau et différents logiciels. Afin d'anticiper la veille technologique liée à la migration vers le logiciel Windows 11, les ordinateurs les plus anciens ont été remplacés, ceux-ci n'étant plus compatibles avec cette nouvelle version.

Amortissements et ajustement de valeur

Les investissements réalisés durant l'exercice 2024 de CHF 189'303 (montant inscrit au budget : CHF 1'225'000), l'amortissement direct de CHF 63'943 provenant de la participation financière du propriétaire du bâtiment de Biel/Bienne pour les travaux électriques réalisés (voir sous chiffre 6.2, page 18) de même que le report du solde à amortir de l'exercice 2023 sont nettement inférieurs aux prévisions, ce qui génère une diminution des amortissements par rapport au budget.

Charges et produits financiers

La charge d'intérêts reste inchangée sur les hypothèques - à CHF 7'900 - et la rémunération des avoirs bancaires n'évolue guère.

Variation des fonds affectés et du capital de l'organisation

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Ecart comptes 2024 / budget 2024	Ecart en %
Résultat avant variation des fonds affectés et du capital de l'organisation	-533'712	251'252	-177'932	-811'398	322.9 %

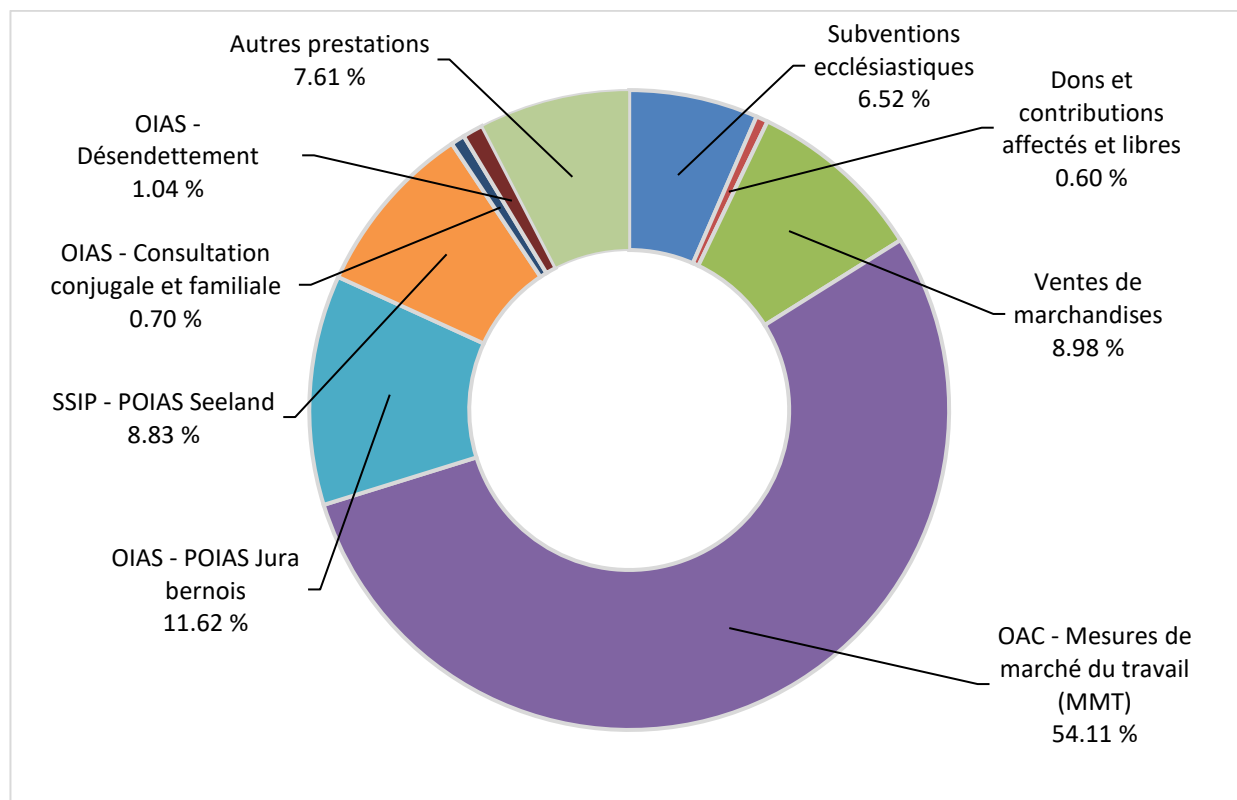
La variation des fonds affectés et du capital de l'organisation sont présentées dans le tableau sur la variation du capital selon la norme Swiss GAAP RPC 21 (voir pages 13 et 14) et dans les explications sur les postes du bilan (voir sous chiffres 6.5 et 6.6, pages 19 et 20).

Résultat

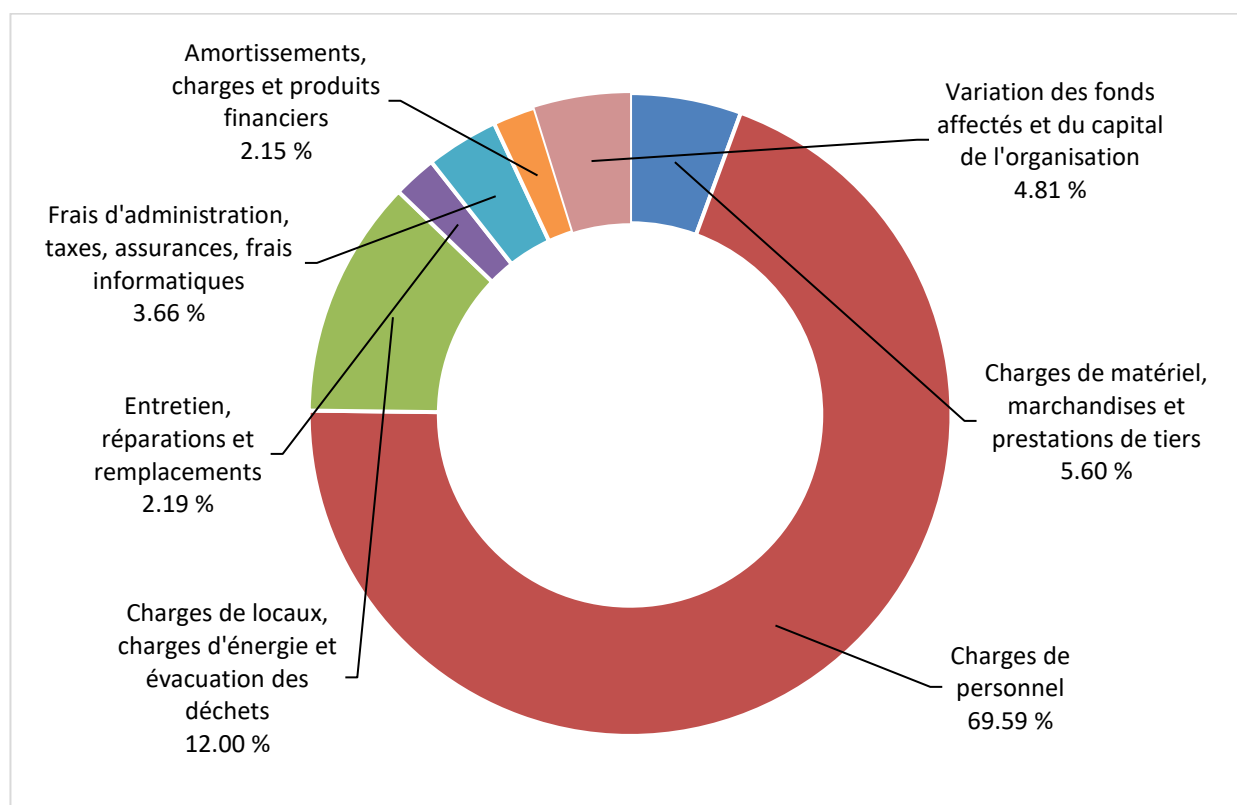
COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Ecart comptes 2024 / budget 2024	Ecart en %
Résultat de l'exercice	-26'434	0	-15'365	-26'434	

L'exercice 2024 débouche sur un résultat positif de CHF 26'434 provenant des activités du centre de coûts Direction et consultation. Cet excédent de recettes sera attribué au capital de l'organisation.

Répartition des revenus



Répartition des charges



8. Opérations hors bilan

8.1 Engagements conditionnels

Le CSP Berne-Jura n'a souscrit à aucun cautionnement, obligation de garantie ou constitution de gages en faveur de tiers. Une cédule hypothécaire de CHF 1'500'000 en 1^{er} rang garantit le prêt bancaire de l'immeuble de la rue de la Promenade 14 à Tramelan.

8.2 Autres engagements

Le CSP Berne-Jura a conclu un certain nombre de baux à loyer pour les surfaces locatives dont il est tributaire pour réaliser les mandats de prestations qui lui ont été confiés et dont les durées sont connues. Cela vaut notamment pour les MMT BIN (bail conclu du 01.01.2021 au 31.12.2025), MMT BINplus (bail conclu du 01.01.2022 au 31.12.2026), MMT TRF (bail conclu du 01.01.2023 au 31.12.2027, avec option de résiliation anticipée pour le 31.12.2025), MMT coaching de stabilisation et MMT Bewerbungsberatung (bail conclu du 01.01.2023 au 31.12.2026, avec option de résiliation anticipée au 31.12.2024 et au 31.12.2025). Toutes ces MMT sont localisées au Chemin du Long-Champ 135 à Biel/Bienne. Concernant le contrat de bail pour les surfaces dédiées aux domaines de prestation POIAS relatif au bâtiment 2 du Chemin du Long-Champ 135 (au 3^{ème} étage) sur le site de Biel/Bienne, l'échéance du contrat était au 31.12.2024 et le contrat est ensuite renouvelé pour une durée indéterminée avec un délai de résiliation de 6 mois pour la fin d'une année. Le contrat de bail pour les surfaces locatives du rez-de-chaussée du bâtiment 1 du Chemin du Long-Champ 135 à Biel/Bienne accueillant le Magasin Regenove ainsi que les secteurs professionnels logistique, ramassage et bois-construction, prévoit une durée de bail initiale de 7 ans (échéance au 31.12.2029), avec option de résiliation après 5 ans, ceci moyennant un dédommagement au propriétaire. Le montant de l'engagement pourrait, le cas échéant, être couvert par une provision de renouvellement du ramassage et des magasins. Le CSP Berne-Jura n'a souscrit à aucun leasing.

9. Evénements déterminants intervenus après la date de l'établissement du bilan

Après la date d'établissement du bilan et jusqu'à l'approbation des comptes annuels par le comité, aucun événement déterminant n'est intervenu qui pourrait modifier la pertinence des comptes annuels, respectivement qui devrait être publié ici.

10. Equivalents plein-temps

Le CSP Berne-Jura comptait 90.1 équivalents plein-temps (dont 46.3 occupés par des femmes et 43.8 par des hommes) au 31.12.2024 contre 83.7 au 31.12.2023.

11. Rémunérations versées aux organes de gestion stratégique et à la direction opérationnelle

Le comité du CSP Berne-Jura œuvre bénévolement. Les salaires versés aux membres de la direction opérationnelle (5 personnes) représentent un montant de CHF 473'694 (traitements bruts, 13^{ème} salaire inclus, cotisations de l'employeur et allocations non comprises).

Chiffres clés en bref

Informations sur les postes du bilan et du compte d'exploitation et l'annexe	31.12.2024	31.12.2023
Actifs mobilisés		
Liquidités (caisse, CCP, banques)	9'285'930	8'848'301
Placements cotés en bourse et autres papiers valeurs (valeur ou évaluation au 31.12.)	-	-
Participations	-	-
Créances provenant de livraisons et prestations et comptes de régularisation de l'actif	1'502'516	1'458'027
Provision pour créances douteuses	-	-
Immobilisations corporelles meubles		
Coûts d'acquisition du mobilier, système informatique, installations, véhicules	4'670'196	4'638'565
Correction de valeur du mobilier, système informatique, installations, véhicules	-4'346'528	-4'114'827
Valeur résiduelle	323'669	523'737
Immobilisations corporelles immeubles		
Immeuble, rue de la Promenade 14, 2720 Tramelan, feuillet 2376		
Coûts d'acquisition	1'900'000	1'900'000
Coûts d'assainissement	93'728	
Correction de valeur	-899'951	-899'951
Valeur comptable nette	1'093'777	1'000'050
Valeur officielle (dernière évaluation 28.07.2020)	2'447'400	2'447'400
Hypothèque et prêts	500'000	500'000
Cédule hypothécaire en 1 ^{er} rang	1'500'000	1'500'000
Passif		
Dettes à court terme, créanciers et compte de régularisation du passif	1'650'255	1'655'877
Hypothèque (banque)	500'000	500'000
Autres prêts de tiers soumis à intérêts	-	-
Fonds, réserves, réserves issues des excédents, capital de l'organisation	10'029'203	9'658'874
Dons et contributions affectés et libres		
Dons et contributions affectés	40'939	44'484
Campagne financière non affectée	25'519	29'676
Détail des contributions nettes		
Paroisses membres	546'871	546'871
Eglises réformées Berne-Jura-Soleure	178'900	178'900
Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS) et SSIP Ville de Biel/Bienne (mandats consultation conjugale et familiale, désendettement, POIAS), montant net après décomptes finaux	2'469'810	2'370'592
Office de l'assurance-chômage (OAC) - Mesures de marché du travail (MMT)	6'024'304	6'085'678
Réserves latentes		
Dissolution nette déterminante de réserves latentes	-	-
Opérations hors bilan		
Engagements conditionnels	Chiffre 8.1	Chiffre 8.1
Autres engagements (contrats de location de longue durée)	Chiffre 8.2	Chiffre 8.2
Equivalents plein-temps		
Le nombre d'équivalents plein-temps s'élevait au 31.12.	90.1	83.7

Rapport de l'organe de révision



Tél. 032 322 25 42
Fax 032 322 25 83
Rue de la Gare 25
2502 Biel-Bienne
E-mail: info@augsburger-fiduciaire.ch

Centre social protestant Berne-Jura
Rue Centrale 59
2740 Moutier

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint Comptes annuels 2024 du CSP Berne-Jura

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'ensemble des activités et programmes du CSP Berne-Jura pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au Comité du CSP alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux SWISS GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Biel/Bienne, 28 mars 2025

AUGSBURGER SA FIDUCIAIRE

Alain Augsburger
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Annexes : bilan, compte de résultat, flux de trésorerie, variation du capital et annexe

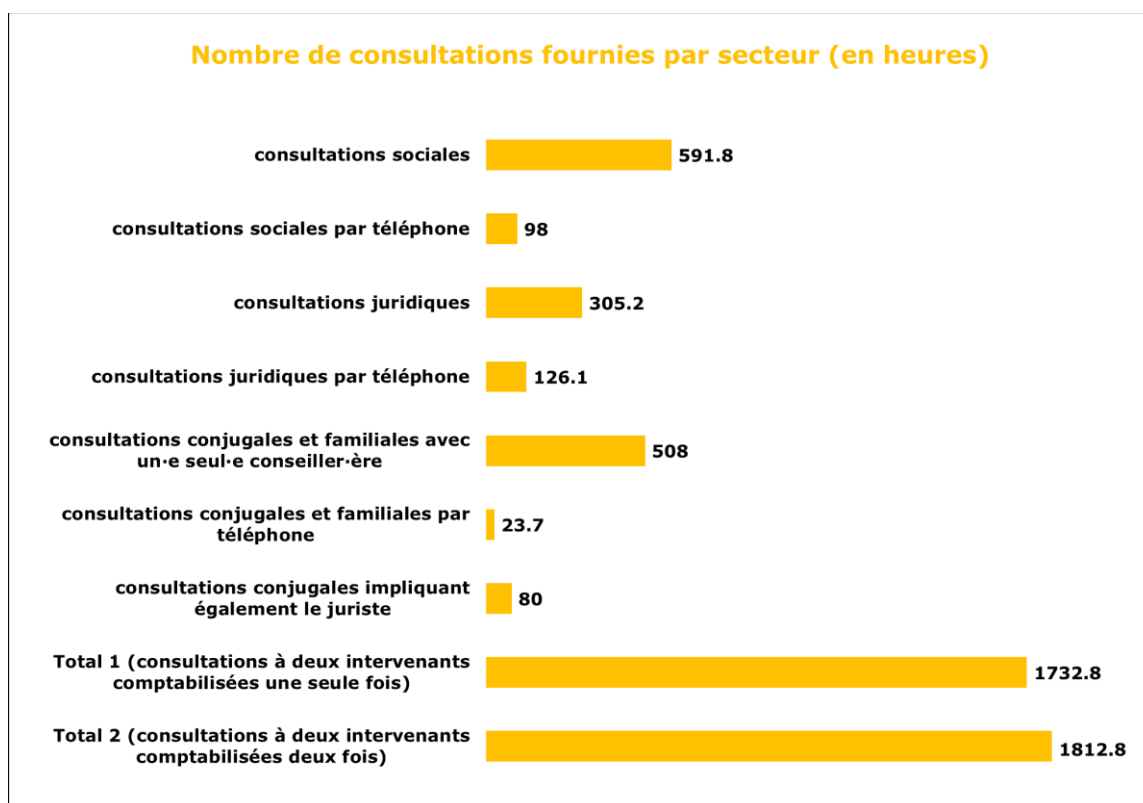
Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

Direction et consultation

Le centre de coûts Direction et consultation inclut l'ensemble des coûts relatifs aux secteurs social et dettes, couples et familles et juridique, aux services centraux ainsi que, pour partie seulement, ceux de la direction du CSP Berne-Jura. Les coûts de cette dernière sont en effet aussi imputés aux autres centres de coûts bénéficiant également de ses prestations.

L'activité des secteurs social et dettes, couples et familles et juridique en chiffres

En 2024, les heures de consultation fournies par ces différents secteurs se répartissent comme suit :



L'an dernier, les secteurs social et dettes, couples et familles et juridique du CSP Berne-Jura ont réalisé 1'812.8 heures de consultation au total, soit 67.15 heures de plus qu'en 2023 (+3.8 %). Ce chiffre comprend aussi bien les consultations en face à face que les consultations téléphoniques, les prestations nécessitant deux intervenant·e·s (80 heures) étant comptabilisées deux fois.

Les heures de consultation sociale en face à face sont en légère baisse par rapport à 2023. Elles s'élèvent à 591.8 heures (-16.45 heures, soit -2.8 %), dont 580.8 heures pour des situations en lien avec des difficultés financières (-6.2 heures, soit -1.1 %). La permanence téléphonique hebdomadaire du secteur social et dettes (le jeudi matin de 10h00 à 12h00) a été davantage sollicitée que l'an dernier, avec 378 appels (2023 : 340) pour un total de 98 heures (soit +10.75 heures ou +12.3 % par rapport à 2023). 211 d'entre eux ont débouché sur une proposition d'entretien en face à face (2023 : 194).

Avec un total de 508 heures (+15.75 heures ou +3.2 % par rapport à 2023), les heures de consultations conjugales et familiales en face à face sont en légère hausse. Ce total inclut 67 heures dévolues aux 4 groupes de parole et de soutien pour personnes séparées ou divorcées, 40 heures dédiées aux 5 groupes de parole et de soutien pour couples et 1 heure consacrée à l'animation d'un groupe de préparation au mariage, préparations non incluses. Concernant les heures de consultation par téléphone effectuées dans ce secteur, elles s'élèvent à 23.7 heures (-3.45 heures), ce qui représente une diminution de 12.7 %. Il y a lieu de préciser que ces heures incluent 4.45 heures de téléphone (20 appels) dans le cadre de la permanence téléphonique couples et familles de l'Arc jurassien.

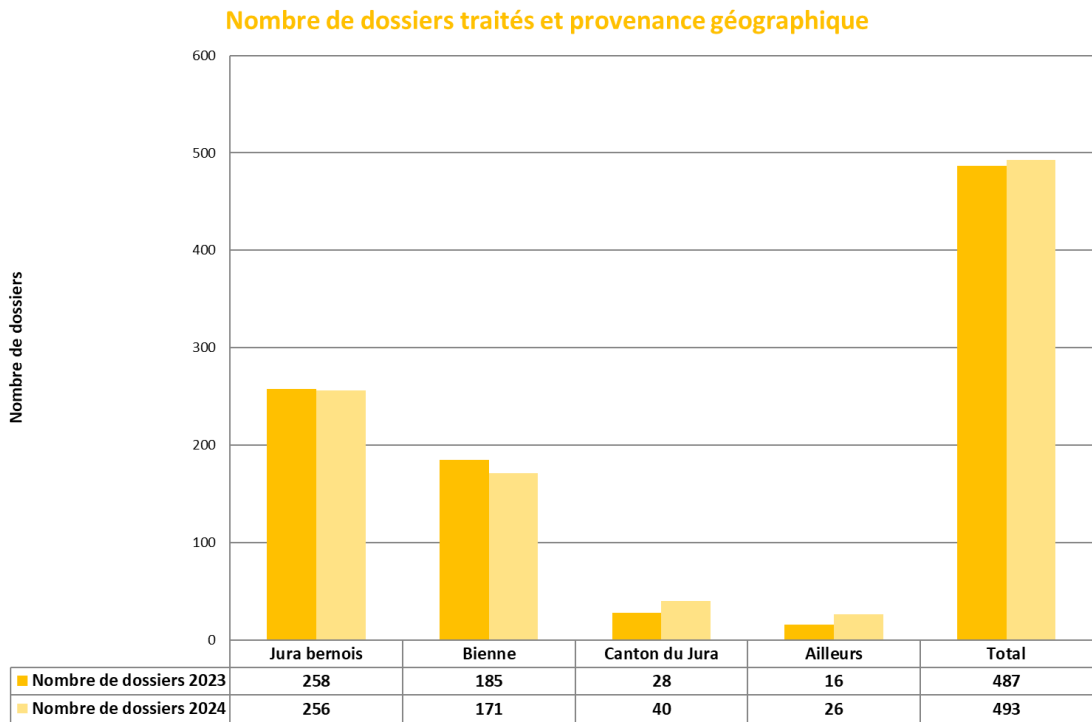
Au niveau du secteur juridique, le nombre d'heures de consultation en face à face réalisées en 2024 s'avère un peu plus élevé que durant l'exercice précédent (+22.7 heures), avec un total de 305.2 heures, soit une augmentation de 8 %. Au nombre de 254 (2023 : 268), les consultations juridiques fournies par téléphone sont en légère baisse. Le nombre d'heures consacrées à la délivrance de cette prestation atteint 126.1 heures en 2024, contre 113.25 heures en 2023, soit +12.85 heures. 32.4 % (2023 : 42.6 %) des consultations en face à face traitaient du droit administratif (droit d'asile et des étrangers pour près de deux tiers des situations), 52.8 % (2023 : 43.2 %) du droit civil (séparation, divorce, filiation, successions), 7 % (2023 : 4.4 %) du droit des assurances sociales et 2.5 % (2023 : 3.6 %) du droit des obligations. Par ailleurs, 5.3 % des consultations juridiques en face à face étaient en lien avec des problèmes financiers (2023 : 6.2 %). En ce qui concerne les consultations par téléphone, 48.9 % relevaient du droit civil, 27.2 % du droit administratif (droit d'asile et des étrangers pour plus des deux tiers), 8.3 % du droit des obligations, 7.6 % concernaient les assurances sociales et 2.4 % le droit pénal. 5.6 % des consultations téléphoniques concernaient des problématiques juridiques en lien avec des problèmes financiers.

Il y a encore lieu de relever que 59 couples (2023 : 50) ont bénéficié de consultations pour conjoints en désaccord sur leur avenir, impliquant à la fois juriste et conseiller conjugal. 80 heures y ont été consacrées en 2024 (2023 : 67.5 heures), pour un total de 64 consultations (2023 : 54).

Pour les secteurs social et dettes, couples et familles et juridique dans leur ensemble, le nombre de dossiers actifs s'élève à 493, soit 6 de plus que l'an dernier. Il faut préciser que ce chiffre ne prend pas en compte les 14 personnes ayant participé à des groupes de parole et de soutien pour personnes séparées ou divorcées, pas plus que les 20 personnes ayant fréquenté des groupes de parole et de soutien pour couples ou encore les 4 personnes qui ont pris part à un groupe de préparation au mariage. La répartition des dossiers par secteur n'a que relativement peu évolué par rapport à l'an dernier : 46.6 % des dossiers relevaient du secteur social et dettes (2023 : 50.4 %), 28.1 % du secteur couples et familles (2023 : 26.9 %) et 25.3 % du secteur juridique (2023 : 22.7 %).

Il n'y a que peu de modifications par rapport à l'année dernière concernant la provenance géographique des usagères et usagers pour l'ensemble des trois secteurs susmentionnés. Le nombre de dossiers actifs de personnes domiciliées dans le Jura bernois (256 contre 258 en 2023) et à Bienne (171 contre 185) diminue quelque peu, alors que le nombre de dossiers actifs de personnes habitant le canton du Jura s'inscrit, lui, en hausse (40 contre 28). En d'autres termes, 51.9 % des dossiers actifs en 2024 provenaient du Jura bernois (2023 : 53 %), 34.7 % de

Bienne (2023 : 38 %) et 8.1 % du canton du Jura (2023 : 5.7 %). Sur les 256 dossiers de personnes ou ménages domiciliés dans le Jura bernois, 56.1 % proviennent de l'ancien district de Moutier (2023 : 57.7 %), 30.9 % du Vallon de Saint-Imier ou de Tramelan (2023 : 32.1 %) et 13 % de La Neuveville ou du Plateau de Diesse (2023 : 10.2 %).



Les nouveaux dossiers représentent 53.1 % du total (2023 : 51.3 %), à savoir 255 dossiers (246 en 2023). En d'autres termes, plus de la moitié des personnes ou ménages reçus n'avaient encore pas eu recours aux prestations des secteurs social et dettes, couples et familles ou juridique du CSP Berne-Jura, du moins pas au cours des dix dernières années. Les dossiers restants sont ceux demeurés ouverts à fin 2023 ou des dossiers de personnes ou ménages ayant déjà consulté le CSP Berne-Jura au cours des 10 dernières années (172 dossiers, soit 11 de moins qu'en 2023). 39.8 % des dossiers concernent des couples (2023 : 40.3 %). Enfin, 253 dossiers - soit 51.3 % de l'ensemble des dossiers - concernaient des personnes confrontées à des difficultés financières, contre 265 en 2023, ce qui représente une baisse de 4.5 %.

En 2024, 709 personnes ont été reçues dans le cadre des secteurs social et dettes, couples et familles et juridique (2023 : 726). Les personnes ayant participé aux différents groupes de parole et de soutien sont comprises dans ce chiffre. En incluant les consultations par téléphone qui n'ont pas débouché sur un entretien en face à face, 1'081 personnes ont été en relation avec l'un ou l'autre des intervenant·e-s des trois secteurs susmentionnés (2023 : 1'094).

Prévention du surendettement auprès des jeunes

Durant l'année passée sous revue, toutes les actions de prévention du surendettement auprès des jeunes et jeunes adultes dans le cadre du Centre de formation professionnelle Berne francophone (ceff) planifiées ont pu être réalisées. 71.75 heures ont été consacrées à cette activité en 2024 (2023 : 100 heures) en lien avec les 18 interventions effectuées dans les classes de 2^e année du ceff (2023 : 26) durant l'année passée sous revue, pour un total de 45 heures

(2023 : 66 heures). 255 apprenti·e·s ont participé, dans le cadre des cours de culture générale, à ces modules de prévention à l'endettement (2023 : 341). A la demande d'un grand groupe horloger (Swatch Group), et ceci pour la quatrième année consécutive, une formation d'une matinée a été mise sur pied, à laquelle 80 apprenti·e·s ont pu prendre part (2023 : 84). 66.5 % des personnes participantes se sont déclarées satisfaites à l'issue des différents modules réalisés (2023 : 84 %). 90.6 % des jeunes interrogés pensent qu'il est important que ce thème soit abordé à l'école professionnelle. 22.1 % d'entre eux (2023 : 19 %) estiment avoir déjà été confrontés à la problématique des dettes. Ci-après, quelques exemples illustratifs des remarques recensées :

"Le cours est super bien expliqué, intéressant et à refaire pour les futurs élèves."

"On a vu le nécessaire, à savoir pour ne pas s'endetter."

"J'ai beaucoup appris comment les choses fonctionnent quand on est endetté."

"Le cours était intéressant, j'ai appris des choses que je ne connaissais pas, des informations que je mettrai à profit."

Groupes de parole et de soutien pour personnes séparées ou divorcées

Réalisés conjointement avec Caritas Jura depuis 2013, ces groupes de parole et de soutien pour personnes séparées ou divorcées proposent un parcours de 8 rencontres à quinzaine, avec pour finalité de permettre aux personnes participantes de cheminer ensemble et de se soutenir mutuellement dans le processus souvent éprouvant de la séparation ou du divorce. Le rôle de la conseillère conjugale et du conseiller conjugal présents consiste à garantir le cadre de ces rencontres, à accompagner les personnes participantes dans leurs émotions et leur vécu et à travailler en groupe les thématiques actuelles qui sont les leurs.

En 2024, 4 groupes (2023 : 3) ont pu être mis sur pied. Ils ont rassemblé 14 personnes (2023 : 14 également), 8 femmes et 6 hommes. 8 personnes étaient domiciliées dans la partie francophone du canton de Berne et 6 provenaient du canton du Jura. Deux groupes se sont déroulés à Delémont et deux autres se sont tenus à Bienne. Le quatrième d'entre eux, ayant débuté en octobre 2024, s'achèvera en 2025.

Comme à l'accoutumée, les bilans tirés par les personnes ayant participé aux différents groupes de parole et de soutien ont été très positifs. Des liens de soutien se sont noués entre elles durant les soirées et ceux-ci perdurent souvent à l'issue des parcours effectués conjointement.

Préparation au mariage

Suite à un changement de formule du parcours de préparation au mariage religieux proposé dans le cadre du regroupement de paroisses "Par 8" intervenu en 2024, le parcours se déroule désormais sur une seule soirée, en lieu et place de trois jusqu'ici. Le conseiller conjugal du CSP Berne-Jura a pris part à l'animation de cette soirée qui s'est déroulée à Tramelan. 2 couples (2023 : 3) ont pu être accompagnés dans ce cadre. Les échanges ayant eu lieu à cette occasion ont permis une sensibilisation à propos des vicissitudes de la vie conjugale et familiale de nos jours. Cette intervention constitue une activité de prévention pertinente, dans la mesure où les couples tardent souvent à solliciter de l'aide lors de difficultés conjugales, alors qu'il y aurait lieu de faire appel à un soutien professionnel sans trop tarder, afin d'éviter que la situation ne dégénère ou s'envenime.

Groupes de parole et de soutien pour couples

Depuis 2017, Caritas Jura et le CSP Berne-Jura proposent conjointement des groupes de parole et de soutien pour couples. Cette offre fait suite aux besoins exprimés en consultation conjugale par certains couples suivis par l'une ou l'autre des deux institutions de pouvoir échanger à propos de leur expérience de vie avec d'autres couples. Afin de répondre à ce besoin, un parcours de 4 soirées est proposé.

En 2024, 5 groupes de ce type (2023 : 7) ont pu être organisés, pour un total de 20 personnes participantes (2023 : 30). Les rencontres se sont déroulées à Moutier (3) et à Bienne (2). 3 couples du Jura bernois, 4 couples de la région biennoise, 2 du canton du Jura et 1 couple domicilié dans le canton de Soleure en ont bénéficié.

L'ensemble des couples concernés ont apprécié ces rencontres de réflexion et de partage.

Accompagnement à la coparentalité pour couples séparés et/ou divorcés

La pratique des consultations pour couples en désaccord sur leur avenir ou en instance de séparation (avec présence conjointe d'un juriste et d'un conseiller conjugal) a conduit à proposer à certain de ces couples, dans la foulée, un accompagnement à la construction d'une nouvelle forme de coparentalité adaptée à leur nouvelle situation de personnes séparées et/ou divorcées. Avec cette prestation, le CSP Berne-Jura donne suite à la première de trois recommandations émises en décembre 2022 par la Commission fédérale pour les questions familiales (COFF) à propos de la parentalité et du quotidien des enfants dans les arrangements familiaux multilocaux. Le but de cette démarche est d'offrir des prestations de conseil et de soutien de qualité, faciles d'accès, aux parents avant ou pendant leur séparation et/ou leur divorce, afin d'améliorer la qualité des relations et des échanges portant sur les enfants, ceci afin de préserver au mieux leurs intérêts.

En 2024, 29 parents (2023 : 5) ont pu être accompagnés en couple pour formaliser un accord de séparation, puis soutenus dans un processus de construction d'une nouvelle coparentalité. Un tel accompagnement est particulièrement indiqué quand les parents sentent que la coopération entre eux n'est plus acquise ou que leurs rôles parentaux sont perturbés par le conflit conjugal.

Permanence téléphonique couples et familles

La permanence téléphonique couples et familles de l'Arc jurassien fonctionne du lundi au jeudi entre 12h30 et 14h00 au numéro 0840 420 420 et il est également possible de la solliciter par courriel en dehors de ces plages horaires. Elle permet d'avoir un accès direct et rapide à une professionnelle ou un professionnel du couple et de la famille, de déposer quelque chose de lourd qui vient de se produire, de recevoir écoute, conseils et soutien, d'obtenir des renseignements sur la consultation conjugale et familiale ou encore d'être orienté·e vers la bonne personne ou le service compétent compte tenu de la problématique rencontrée. Elle était jusqu'ici assurée à tour de rôle par des spécialistes de la relation de couple de trois institutions partenaires (le CSP Berne-Jura, Caritas Jura et le CSP Neuchâtel). Suite à la fermeture du secteur Couples et familles du CSP Neuchâtel intervenue à l'issue du premier trimestre 2024, la permanence est dorénavant assurée exclusivement par le CSP Berne-Jura et Caritas Jura et n'est en principe plus destinée à des appellant·e·s domicilié·e·s dans le canton de Neuchâtel.

Durant l'exercice passé sous revue, cette permanence téléphonique couples et familles a été sollicitée à 39 reprises (2023 : 53), 28 fois par téléphone (2023 : 45 fois) et 11 fois par courriel (2023 : 8 fois). Sur les 39 sollicitations, 24 ont été effectuées par des femmes et 15 par des hommes. La pertinence de cette prestation se vérifie notamment par le fait que la plupart des interventions (29 en 2024) ont débouché par la suite sur une prise directe de rendez-vous de consultation conjugale ou familiale ou sur une orientation vers un service de consultation conjugale.

Réseau familles solidaires

Les différents projets décrits ci-après, destinés à soutenir plus largement les familles nombreuses et monoparentales de condition modeste avec lesquelles soit le CSP Berne-Jura, soit Caritas Jura sont en interaction, sont réunis sous l'appellation "Réseau familles solidaires", réseau géré par un groupe de pilotage paritaire mis en place par les deux institutions pour superviser l'ensemble des projets.

Week-ends familles

Durant l'année 2024, 12 familles (46 personnes), 17 adultes et 29 enfants, ont pris part aux 3 week-ends familles destinés à des familles en situation de précarité économique qui se sont déroulés en mai, juin et septembre sur les hauteurs de Tramelan. Les familles provenaient du Jura bernois, de Bienne et du canton du Jura. Jeux de société, ateliers bricolage et pâtisserie, promenade dans la nature et soirée concours de décoration de cupcakes ont été au programme. Parents et enfants profitent pleinement de ces moments de ressourcement propices à la détente, à la discussion et aux échanges. Les familles sont encadrées par des professionnel·le·s du CSP Berne-Jura et de Caritas Jura, ainsi que par 7 bénévoles, dont les prestations sont toujours très appréciées.

Journée des familles

La journée des familles a eu lieu le 17 février 2024. 10 adultes et 14 enfants issus de 7 familles, dont 1 en provenance du CSP, y ont pris part. Au programme : jeux de société, atelier de création d'animaux en pâte à pain et balade à l'étang de la Gruère. La journée s'est terminée à la piscine du Centre des Loisirs de Saignelégier. L'équipe d'encadrement était composée de 3 professionnelles et de 3 bénévoles. Les familles ont beaucoup apprécié cette journée et étaient reconnaissantes de pouvoir y participer.

Vacances d'été pour familles

La sixième édition de cette semaine de vacances, placée sous le thème de l'olympisme, s'est déroulée à Champéry du 21 au 27 juillet 2024. 13 familles ont pris part à cette semaine de vacances, soit 50 personnes, 20 adultes et 30 enfants. En plus des 2 personnes responsables, 6 bénévoles se sont mis à disposition pour cette édition. Comme à l'accoutumée, une rencontre préalable avec les familles a également été mise sur pied. Les personnes participantes - tant les familles présentes que les bénévoles impliqués - ont beaucoup apprécié leur séjour à Champéry. Toutes ces personnes sont reparties riches de belles expériences et de nouveaux contacts.

Ramassage et Magasins Regenove

Description

A l'instar de ceux des CSP Genève, Vaud et Neuchâtel, le service de ramassage du CSP Berne-Jura prend en charge meubles, textiles, bibelots et autres objets en tout genre en bon état, sur simple demande téléphonique, pour autant qu'ils soient aisément commercialisables. Il a pour vocation d'assurer l'approvisionnement de nos deux Magasins Regenove de Tramelan et Biel/Bienne en marchandise de seconde main de bonne qualité. Il offre des emplois non rémunérés (volontariat), avec un encadrement professionnel, à des personnes au bénéfice de l'aide sociale souhaitant mettre leurs compétences en valeur dans le cadre d'une petite entreprise de services dynamique, orientée sur les besoins de la clientèle. Les emplois offerts en son sein constituent une offre complémentaire aux Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS). Ils s'adressent uniquement à des personnes véritablement intéressées à travailler et désireuses de s'investir dans le cadre d'un projet à dimension à la fois écologique et sociale, qui fonctionne selon l'adage "Quand le surplus des uns fait le bonheur des autres".

Chiffres clés

En 2024, le service de ramassage s'est rendu au domicile de 259 clients-donateurs (2023 : 265). 10 débarras d'appartements ou de maisons ont été effectués en sus (2023 : 19). Il a accueilli 6 volontaires (2023 : 7), dont 1 femme. Le nombre de personnes présentes simultanément était en moyenne de 5 (2023 : 5 également). Fait réjouissant : un volontaire a retrouvé du travail et a commencé un apprentissage en vue d'obtenir un CFC de maçon. Les volontaires provenaient de 4 localités différentes (2023 : 5), à savoir : Biel/Bienne (1), Reconvilier (1), Saint-Imier (2) et Tavannes (2). Aux 6 volontaires susmentionnés s'ajoutent 54 personnes (2023 : 30) ayant effectué des travaux d'intérêt général (TIG) sur mandat du Service de probation du canton de Berne pour un total de 2'251 heures (2023 : 2'020). En 2024, 31'144 personnes ont fréquenté le Magasin Regenove de Tramelan (2023 : 31'979). 140'985 articles y ont été vendus (2023 : 165'693) et 275 livraisons ont été effectuées par le service de livraison (2023 : 238). Sans prendre en compte les livraisons facturées à la clientèle, le chiffre d'affaires du Magasin Regenove de Tramelan s'est élevé à CHF 449'195 (2023 : CHF 491'025). Quant au Magasin Regenove ouvert à Biel/Bienne en début d'année 2023, il a été fréquenté par 15'457 personnes (2023 : 10'381) durant sa deuxième année d'activité. 73'941 articles y ont été vendus (2023 : 58'148) et 252 livraisons effectuées (2023 : 131). En faisant abstraction des livraisons facturées à la clientèle, le chiffre d'affaires du Magasin Regenove de Biel/Bienne s'est élevé à CHF 231'478 (2023 : CHF 172'375).

Déroulement

L'année 2024 aura été principalement caractérisée par le souci de s'intéresser davantage à la région Seeland au niveau de l'activité de ramassage, qui présente un potentiel important qu'il s'agit progressivement de pouvoir exploiter davantage. Pour sa seconde année d'existence, le Magasin Regenove de Biel/Bienne a réussi à mieux se faire connaître dans sa région d'implantation, tant par le bouche-à-oreille qu'à travers la distribution de tracts dans les localités avoisinantes, effort qu'il s'agira de poursuivre ces prochaines années. L'accroissement significatif de la clientèle de ce nouveau point de vente, avec une fréquentation en hausse et l'émergence d'une clientèle régulière est un signe encourageant pour le développement de ce nouveau point de vente. Le partenariat de ramassage initié avec une grande entreprise de la région nous donnant un accès à du mobilier professionnel de seconde main de grande

qualité a aussi permis d'étoffer notre offre dans ce segment de marchandises prometteur, ceci tant au niveau du Magasin Regenove de Biel/Bienne que de celui de Tramelan. Il y a encore lieu de relever l'accroissement de prestations de ramassage transport et stockage temporaire de marchandises réalisés sur mandat de tiers, qui constituent aussi des défis importants pour les personnes participantes, volontaires ou autres bénévoles, particulièrement sollicités à ces occasions.

Secteur intégration professionnelle et sociale

Centre de compétence Travail

Le centre de compétence Travail du secteur intégration professionnelle et sociale du CSP Berne-Jura (ci-après CC Travail) rassemble l'ensemble des secteurs professionnels accessibles aux personnes participantes des différents programmes d'intégration professionnelle ou sociale comprenant un volet Travail pratique, soit la mesure de marché du travail Transfert (MMT TRF) (voir pages 42 à 43) ainsi que les programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS) (voir pages 54 à 58). Avec l'ouverture d'un nouveau Magasin Regenove à Biel/Bienne intervenue en janvier 2023, le CSP Berne-Jura dispose de deux brocantes sociales, l'une à Tramelan et l'autre à Biel/Bienne.

Les secteurs professionnels suivants sont actuellement proposés au sein du CC Travail :

- bois-construction, sur le site de Biel/Bienne,
- métal (serrurerie et mécanique), sur le site de Tramelan,
- dextérité, sur le site de Biel/Bienne,
- maintenance d'entreprise¹, sur les sites de Tramelan et Biel/Bienne,
- vente, magasinage et livraisons (logistique), sur les sites de Tramelan et Biel/Bienne,
- administration, sur les sites de Tramelan et Biel/Bienne,
- gastronomie, sur les sites de Tramelan et Biel/Bienne.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, cette offre a été complétée par un *atelier informatique et bureautique* ainsi qu'un *atelier de surcyclage et création textile*, accessibles uniquement un après-midi par semaine, sur notre site de Tramelan (voir indications en page 56 à ce sujet).

Déroulement

En 2024, le site de Tramelan a connu une légère amélioration de la fréquentation au niveau des personnes participantes après une année 2023 qui avait été décevante sur ce point. De son côté, le site de Biel/Bienne a connu une bonne fréquentation, tous secteurs professionnels confondus. Le secteur professionnel dextérité reste indéniablement le plus prisé, ceci malgré un ralentissement économique dans l'horlogerie et la micromécanique, le secteur professionnel administration a, lui aussi, accueilli un nombre élevé de personnes participantes durant l'année passée sous revue. Comme ce fut déjà le cas ces dernières années, les spécialistes en travail pratique sont de plus en plus confrontés à des personnes participantes présentes uniquement à temps partiel, voire très partiel, ou présentes de manière discontinue du fait d'incapacités de travail liées à une santé fragile, situation difficile à gérer au quotidien sur le terrain. Afin de lui permettre de mieux faire face aux difficultés ou aux tensions pouvant apparaître dans les interactions quotidiennes, que ce soit avec les personnes participantes ou entre collègues, une supervision a été mise sur pied avec le personnel du CC travail, les case managers et les spécialistes en candidature (POIAS et MMT TRF) du site de Biel/Bienne. Cette supervision visait principalement à ce que chacun·e prenne conscience du quotidien de l'autre, des priorités des uns et des autres et des attentes réciproques. Dès le 1^{er} janvier 2024, le CSP Berne-Jura a été mandaté par l'Office protestant d'éditions chrétiennes (OPEC) pour la gestion, la vente et l'expédition d'ouvrages, tâches intégralement réalisées par le secteur

¹ Autre appellation : gestion technique d'immeubles et nettoyage

professionnel administration du site de Tramelan, avec le soutien de la logistique. En lien avec un changement de responsable au sein du secteur professionnel maintenance d'entreprise sur le site de Biel/Bienne, le responsable du même secteur professionnel sur celui de Tramelan a apporté un soutien appréciable dans la gestion et l'encadrement des personnes participantes et afin d'assurer la continuité des prestations et de satisfaire aux attentes des utilisatrices et utilisateurs du bâtiment qui héberge notre site de Biel/Bienne. Le secteur professionnel métal a, de son côté, réalisé de nombreux travaux de réparation et d'entretien sur le matériel et le mobilier de nos différents sites. De manière générale, les collaborations et synergies entre les différents secteurs professionnels se sont accrues durant l'année passée sous revue. A titre d'exemple le secteur bois-construction a développé et réalisé tout une série de nouveaux produits (tels que hôtels à insectes, maisons pour oiseaux, décorations de Noël) destinés à être mis en vente dans les Magasins Regenove et les équipes de la logistique et du service de ramassage se sont soutenues mutuellement en cas de surcharge de travail ou pour des projets spécifiques (travaux de transport et de magasinage sur mandat de la Préfecture du Jura bernois ou liés à une entreprise donatrice de mobilier en grandes quantités principalement). Le secteur professionnel gastronomie a assuré l'exploitation des restaurants d'entreprise des sites de Tramelan et Biel/Bienne en étroite collaboration, et ceci tout au long de l'année. Il a aussi réalisé des prestations de catering pour différents clients externes.

Mesures de marché du travail

Sous cette appellation est regroupé l'ensemble des mesures de marché du travail (MMT) réalisées par le CSP Berne-Jura sur mandat du Service de l'emploi de l'Office de l'assurance chômage (OAC) du canton de Berne. Financées par le fonds de compensation de l'assurance-chômage, ces mesures sont mises à la disposition des conseillères et conseillers en personnel des Offices régionaux de placement (ORP) en vue de soutenir la stratégie de réinsertion adoptée avec leur cliente ou leur client. Elles sont aujourd'hui toutes conçues sur la base d'une grille des compétences² développée par le Service de l'emploi de l'OAC portant sur des situations d'action inhérentes aux champs d'action suivants :

- "Poser efficacement sa candidature" (champ d'action A),
- "Utiliser ses qualités personnelles sur le marché du travail" (champ d'action B),
- "Agir efficacement en équipe" (champ d'action C),
- "Etre efficace dans son domaine professionnel" (champ d'action D),
- "Se servir des technologies d'information et de communication (TIC)" (champ d'action E),
- "Communiquer efficacement dans la langue seconde au cours de la procédure de candidature" (champ d'action F).

Chacune de ces mesures fait l'objet d'un mandat distinct, pour une période de trois à cinq ans, attribué sur la base d'une adjudication faisant suite à un appel d'offres public.

² Voir Annexe en pages 60-63

MMT Transfert - Transfer

Description

La mesure de marché du travail Transfert (MMT TRF) est offerte depuis 2013. Elle a remplacé les Programmes d'emploi qualifiant, avec formation intégrée (PEQ), supprimés en décembre 2012. Entièrement repensée suite à un appel d'offres public lancé en janvier 2017 pour les années 2018-2022, elle est devenue nouvellement bilingue à la faveur d'un appel d'offres lancé en avril 2022, pour les années 2023 à 2025 (avec option de prolongation pour une ou deux années supplémentaires) et implémentée sur le site de Biel/Bienne de ce fait (elle avait toujours été réalisée sur le site de Tramelan auparavant). Cette mesure s'adresse à des clientes et clients francophones ou germanophones de l'ORP qui arriveront en fin de droits dans un délai de six mois au plus. Un niveau de langue A2 (à l'oral) selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) en français ou en allemand, une disponibilité à s'initier aux TIC ainsi qu'un taux d'occupation d'au moins 50 % font également partie des prérequis pour pouvoir accéder à cette mesure.

La MMT TRF 2023-2025 est une mesure d'une durée de 12 semaines visant à renforcer l'attractivité de chômeuses et chômeurs de longue durée sur le marché du travail. Duale, elle comprend un volet Travail pratique (60 % du temps de présence) ainsi qu'un volet Candidature (40 % du temps de présence). Le volet Travail pratique permet aux personnes participantes de structurer leur journée et de développer ou d'optimiser leurs compétences personnelles et sociales (champs d'action B et C)³, dans l'un ou l'autre des secteurs professionnels bois-construction, gestion technique d'immeubles et nettoyage ou encore vente, magasinage et livraisons du centre de compétence Travail du CSP Berne-Jura (voir pages 39 à 40). Dans le volet Candidature, les personnes participantes analysent, développent ou renforcent des compétences pertinentes pour la réinsertion professionnelle relevant des champs d'actions A, B, C et E³ et les mettent à profit dans leur recherche d'emploi. Ce volet comprend des entretiens individuels, des séquences d'apprentissage en lien avec les champs d'action précités ainsi que la fréquentation d'un atelier de candidature. En son sein, les personnes participantes sont amenées à transposer progressivement les compétences acquises tout au long de la mesure dans leur propre démarche de candidature. La MMT TRF débute par un entretien initial visant à vérifier l'appartenance au groupe cible, à définir les objectifs à atteindre, le type d'activité proposé durant le volet Travail pratique ainsi que les priorités pour le volet Candidature, à clarifier si des connaissances de base en TIC doivent être transmises et à convenir des journées et/ou demi-journées de la semaine durant lesquelles la personne participante sera présente.

Chiffres clés

En 2024, 174 personnes ont eu accès à la MMT TRF (2023 : 182). Compte tenu des 16 places annuelles disponibles au 1^{er} semestre, puis des 8 places annuelles supplémentaires réintroduites au second semestre, les capacités auront été utilisées à hauteur de 67.3 % sur l'ensemble de l'année écoulée (2023 : 51.2 %, sur 24 places annuelles). 114 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 65.5 % (2023 : 58.8 %). Les hommes représentaient 62.6 % des personnes participantes (2023 : 60.4 %), les femmes 37.4 % (2023 : 39.6 %). 1.7 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2023 : 0 %), 22.4 % dans celle entre 20 et 29 ans (2023 : 28.6 %), 28.7 % dans celle entre 30

³ Voir indications relatives aux différents champs d'action en pages 60 à 62

et 39 ans (2023 : 29.7 %), 24.2 % dans celle entre 40 et 49 ans (2023 : 19.8 %), 19 % dans celle entre 50 et 59 ans (2023 : 19.2 %) et 4 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2023 : 2.7 %). 56 personnes sur 165 ayant quitté la mesure en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 33.9 % (2023 : 28.8 %).

Déroulement

Le début de la deuxième année de mise en œuvre de la MMT TRF 2023-2025 a coïncidé avec une réorganisation des ressources en personnel compte tenu d'une réduction du volume de prestations de 24 à 16 places annuelles intervenue au 1^{er} janvier 2024. Au vu de l'inversion de tendance en matière de taux de chômage s'étant manifestée au 1^{er} trimestre, l'OAC a souhaité rapidement retourner au statu quo ante et disposer à nouveau de 24 places annuelles dans cette MMT à compter du 1^{er} juillet 2024. Finalement et sur l'ensemble de l'année, le nombre de personnes participantes accueillies en son sein aura été comparable à celui enregistré en 2023, ce qui s'explique dans la mesure où la MMT TRF n'est accessible qu'aux clientes et clients de l'ORP arrivant en fin de droits dans un délai de six mois au plus. Le fait qu'elle ait accueilli très majoritairement des personnes à prendre en charge en langue allemande a constitué un vrai défi au niveau du volet Candidature, notamment en ce qui concerne les séquences d'apprentissage à proposer aux personnes participantes en langue française. Il n'a pas non plus toujours été aisé d'adapter l'offre aux besoins spécifiques des personnes participantes, très hétérogènes compte tenu d'un groupe cible à large spectre.

MMT Intégration professionnelle

Description

La mesure de marché du travail Intégration professionnelle (MMT IP) est offerte depuis 2006 déjà sur le site de Tramelan. Elle a été partiellement repensée par le Service de l'emploi de l'Office de l'assurance-chômage à la faveur de l'appel d'offres public lancé en octobre 2019 pour la réalisation de cette mesure pour les années 2021 à 2025. Sa durée est nouvellement limitée à 4 semaines. La MMT IP dans son format actuel vise à faire en sorte que les personnes participantes disposent, à l'issue de la mesure, de l'ensemble des compétences nécessaires pour pouvoir trouver elles-mêmes un emploi sur le premier marché du travail. Elle vise, sur la base d'objectifs prescrits par la conseillère ou le conseiller en personnel ORP et compte tenu des ressources et des besoins de la personne participante, à un renforcement ciblé des compétences dans les champs d'action A, B, C et E⁴. La MMT IP 2021-2025 est précédée d'un entretien initial destiné à vérifier l'appartenance au groupe cible, à examiner quelle stratégie de candidature est opportune et en quoi et comment le dossier de candidature peut être optimisé ainsi qu'à identifier les compétences à promouvoir et les objectifs à atteindre durant la mesure⁵. Pour les personnes présentes à temps partiel, cet entretien préalable sert aussi à déterminer leurs jours de présence. Dans certains cas dûment justifiés, la mesure peut être prolongée de deux semaines, d'entente avec la conseillère ou le conseiller en personnel ORP compétent·e.

Quotidiennement, la personne participante admise à la MMT IP 2021-2025 fréquente les séquences d'apprentissage et ateliers (workshops) jugés pertinents sur la base des résultats de l'entretien initial et selon un programme préétabli et spécialement conçu pour elle, puis met les compétences ainsi promues en pratique dans son propre processus de candidature, au sein d'un atelier de candidature. Une partie des personnes participantes séjourne alternativement dans cet espace, pendant que l'autre partie fréquente l'une ou l'autre des séquences d'apprentissage ou autres ateliers mis simultanément sur pied afin de répondre à l'ensemble des besoins recensés. Au début et à la fin de chaque journée, la personne participante rejoint un groupe d'affectation qui lui est attribué, au sein duquel le déroulement de la journée, le degré de réalisation des objectifs et les éventuels obstacles sont systématiquement abordés et analysés.

Toutes les séquences d'apprentissage et ateliers offerts dans le cadre de la MMT IP 2021-2025 sont conçus en fonction des exigences et des défis que constituent les différentes situations à maîtriser dans les quatre champs d'action précités. Elles sont focalisées sur les objectifs à atteindre, les ressources des personnes participantes, un accroissement de leurs compétences et le marché du travail actuel.

A l'issue de la MMT IP 2021-2025, chaque personne participante doit être en mesure de poser efficacement sa candidature et dispose, à cette fin, d'un dossier de candidature actualisé, complet, efficace et adapté au destinataire, d'un curriculum vitae standard par domaine de recherche d'emploi, d'un profil de compétences, d'une stratégie de candidature pertinente, d'une stratégie pour l'activation et l'élargissement de son réseau de relations, d'un guide personnalisé de préparation

⁴ Voir indications relatives à ces champs d'action en pages 60 à 62

⁵ Dès le 1^{er} janvier 2024, l'entretien initial fait partie intégrante de la MMT IP et se déroule si possible le jour de l'entrée dans la mesure. Les contenus et les objectifs de l'entretien initial restent identiques.

aux entretiens d'embauche ainsi que d'un plan d'action définissant la suite à donner au processus de candidature, documents que la personne participante aura élaborés au sein de l'atelier de candidature tout au long de la mesure.

Un niveau de français B1 selon le CECR est prérequis de la part des personnes participantes, les personnes maîtrisant peu le français (de niveau A1 ou A2) étant, elles, dirigées vers la MMT IPplus (voir pages 47 à 48), davantage adaptée à leurs besoins.

Chiffres clés

Durant l'année 2024, 361 personnes ont eu accès à la MMT IP (2023 : 147). Les 20 places annuelles disponibles de janvier à février, puis les 30 places annuelles sollicitées par l'OAC à compter du 1^{er} mars auront été utilisées à hauteur de 65.3 % sur l'ensemble de l'année écoulée (contre 27 % seulement en 2023, sur une base de 30 places annuelles). 205 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 56.8 % (2023 : 38.8 %). Les hommes représentaient 53.5 % des personnes participantes (2023 : 58.5 %), les femmes 46.5 % (2023 : 41.5 %). 1.9 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2023 : 1.4 %), 29.6 % dans celle entre 20 et 29 ans (2023 : 29.9 %), 26.6 % dans celle entre 30 et 39 ans (2023 : 27.9 %), 19.4 % dans celle entre 40 et 49 ans (2023 : 18.4 %), 19.7 % dans celle entre 50 et 59 ans (2023 : 16.3 %) et 2.8 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2023 : 6.1 %). 45 personnes sur 344 ayant quitté la mesure en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 13.1 % (2023 : 11.3 %).

Déroulement

La quatrième année de mise en œuvre de la MMT IP 2021-2025, sise sur le site de Tramelan, aura débuté avec une dotation en personnel et un volume de prestations réduits suite à une diminution des capacités de 30 à 20 places annuelles à compter du 1^{er} janvier 2024, diminution qui faisait suite à la faible utilisation des capacités observée durant le 1^{er} semestre 2023. L'accroissement du nombre de chômeuses et chômeurs escompté par la suite pour l'ensemble de l'année 2024 a rapidement changé la donne et débouché sur un retour au statu quo ante, avec un mandat de 30 places annuelles à partir du 1^{er} mars 2024. Ces changements abrupts au niveau de la dotation en personnel ont été éprouvants pour les collaboratrices et collaborateurs concernés et ont requis de leur part de grandes facultés d'adaptation. Il a aussi fallu faire face à un accroissement considérable de la demande, avec plus d'un doublement de fréquentation sur l'ensemble de l'année par rapport à celle ayant prévalu l'année précédente.

MMT Berufliche Integration

Description

La mesure de marché du travail Berufliche Integration (MMT BIN) pour les années 2021 à 2025 est offerte sur le site de Biel/Bienne. Le mandat de prestations est le pendant en langue allemande de la MMT IP réalisée sur le site de Tramelan (voir description pages 44 à 45).

Chiffres clés

Durant l'année 2024, 501 personnes ont eu accès à la MMT BIN (2023 : 419). Les 30 places annuelles disponibles ont été utilisées à 82.1 % (2023 : 55.7 %, calculé sur une base de 40 places annuelles). 267 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 53.3 % (2023 : 53.7 %). Les hommes représentaient 59.9 % des personnes participantes (2023 : 50.1 %), les femmes 40.1 % (2023 : 49.9 %). 2.6 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2023 : 1.4 %), 26.7 % dans celle entre 20 et 29 ans (2023 : 26.3 %), 31.3 % dans celle entre 30 et 39 ans (2023 : 32.2 %), 19.2 % dans celle entre 40 et 49 ans (2023 : 21 %), 14.4 % dans celle entre 50 et 59 ans (2023 : 14.6 %) et 5.8 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2023 : 4.5 %). 69 personnes sur 477 ayant quitté la mesure en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 14.5 % (2023 : 17 %).

Déroulement

Cette quatrième année de mise en œuvre de la MMT BIN 2021-2025 sur notre site de Biel/Bienne a coïncidé avec une réduction du volume de prestations de 40 à 30 places annuelles, avec suppression des 10 places annuelles offertes en langue française. Le fait que cette MMT soit devenue monolingue en 2024 a considérablement facilité les choses. Disposer de deux mesures monolingues - l'une francophone à Tramelan et l'autre germanophone à Biel/Bienne - pour la région ORP Seeland et Jura bernois (région bilingue) permet de beaucoup mieux répondre aux attentes et besoins de chacun des deux groupes linguistiques, avec une dynamique de groupe beaucoup plus satisfaisante sur les deux sites, un élément clé pour le succès de ce type de MMT. L'utilisation des capacités de cette mesure a été conforme aux attentes et reflète aussi l'accroissement du taux de chômage intervenu entre les années 2023 et 2024.

MMT Intégration professionnelle plus

Description

La mesure de marché du travail Intégration professionnelle plus (MMT IPplus) est offerte depuis 2013. Elle se démarque de la MMT IP en ce sens qu'elle s'adresse exclusivement à des clientes et clients des ORP ne maîtrisant pas ou peu le français (connaissances de niveau A1 ou A2 selon le CECR). A l'occasion de l'appel d'offres public lancé en octobre 2015 eu égard à cette MMT pour les années 2017 à 2021, sa conception avait été entièrement repensée par le Service de l'emploi du bco Economie bernoise (appellation actuelle : OAC). Certaines améliorations conceptuelles ont encore été apportées à la faveur de l'appel d'offres public lancé en janvier 2021 pour la réalisation de cette mesure durant les années 2022 à 2026.

La MMT IPplus 2022-2026 a pour finalité de permettre aux personnes participantes - toutes allophones - de maîtriser l'ensemble des compétences nécessaires pour pouvoir trouver elles-mêmes un emploi sur le premier marché du travail, y compris les compétences indispensables pour communiquer en français au cours du processus de candidature. Elle vise, à partir d'objectifs prescrits par la conseillère ou le conseiller en personnel ORP et compte tenu des ressources et des besoins de la personne participante, à un renforcement ciblé des compétences dans les champs d'action A, B, C, E et F⁶. La MMT IPplus 2022-2026 est précédée d'un entretien initial préalable destiné à vérifier l'appartenance au groupe cible, à arrêter les jours de présence durant la mesure, à déterminer le niveau de français et l'ampleur du soutien linguistique à apporter pour améliorer les connaissances pratiques de cette langue en lien avec le processus de candidature, à évaluer la manière dont le dossier de candidature devrait être optimisé, à établir si des compétences en TIC doivent être transmises (ou non) ainsi qu'à définir les objectifs à atteindre et les compétences à promouvoir durant la mesure⁷. Une planification de toutes les séquences d'apprentissage à fréquenter et des travaux à effectuer en lien avec celles-ci durant la mesure est ensuite élaborée sur la base des résultats de cet entretien initial. La durée de la MMT IPplus est de trois mois. La mesure peut être prolongée d'un mois, d'entente avec la conseillère ou le conseiller en personnel ORP compétent·e, si les circonstances l'exigent.

Quotidiennement, la personne participante fréquente les séquences d'apprentissage planifiées spécifiquement à son intention, puis transpose les compétences ainsi développées dans son propre processus de candidature, au sein d'un atelier de candidature dédié à la MMT IPplus 2022-2026, où elle est assistée individuellement à cette fin. Chaque jour, une personne participante fréquente deux séquences d'apprentissage, une période d'atelier de candidature ainsi qu'une période de temps d'apprentissage autonome fide. Cette dernière lui permet d'effectuer des exercices donnés lors des séquences d'apprentissage fide relatives au champ d'action F et d'effectuer des évaluations afin de documenter les progrès accomplis. Deux fois par jour, en début de matinée et en fin d'après-midi, la personne participante rejoint un groupe d'affectation qui lui est attribué, au sein duquel le déroulement de la journée, le degré de réalisation des objectifs et les éventuels obstacles rencontrés dans le processus d'apprentissage sont abordés et analysés.

⁶ Voir indications relatives à ces champs d'action en pages 60 à 63

⁷ Dès le 1^{er} janvier 2024, l'entretien initial fait partie intégrante de la MMT IPplus et se déroule si possible le jour de l'entrée dans la mesure. Les contenus et les objectifs de l'entretien initial restent identiques.

Toutes les séquences d'apprentissage offertes dans le cadre de la MMT IPplus 2022-2026 sont conçues en fonction des exigences et des défis que constituent les différentes situations d'action à maîtriser dans les cinq champs d'action précités, les séquences d'apprentissage en lien avec le champ d'action F, conduites par des spécialistes en soutien linguistique au bénéfice d'une formation fide⁸ étant les plus nombreuses. L'OAC a également mis à jour sa grille de compétences, en incluant les étapes de scénario dans le champ d'action F (en lieu et place des compétences du champ d'action A auxquels il était renvoyé précédemment). Toutes les séquences d'apprentissage offertes sont focalisées sur les objectifs à atteindre, les ressources des personnes participantes, un accroissement de leurs compétences et le marché du travail actuel.

A l'issue de la MMT IPplus 2022-2026, chaque personne participante doit être en mesure de poser efficacement sa candidature et dispose, à cette fin, d'un dossier de candidature actualisé, complet, efficace et adapté au destinataire, d'un curriculum vitae standard pour chaque domaine de recherche d'emploi, d'une stratégie de recherche d'emploi pertinente, d'une stratégie pour l'activation et l'élargissement de son réseau de relations, d'un guide personnalisé de préparation aux entretiens d'embauche ainsi que d'un plan d'action définissant la suite à donner au processus de candidature à l'issue de la MMT IPplus, documents que la personne participante aura élaborés et établis au sein de l'atelier de candidature tout au long de la mesure.

Chiffres clés

Pour l'année 2024, 182 personnes ont eu accès à la MMT IPplus (2023 : 100). Les 32 places annuelles (janvier à avril), puis les 40 places annuelles à partir de mai ont été utilisées à 65.4 % (2023, sur une base de 40 places annuelles de janvier à mars, puis de 32 places annuelles à partir d'avril : 41.4 %). 172 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 94.5 % (2023 : 98 %). Les hommes représentaient 49.5 % des personnes participantes (2023 : 57 %), les femmes 50.5 % (2023 : 43 %). 14.8 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 20 et 29 ans (2023 : 11 %), 26.4 % dans celle entre 30 et 39 ans (2023 : 34 %), 29.7 % dans celle entre 40 et 49 ans (2023 : 27 %), 27.5 % dans celle entre 50 et 59 ans (2023 : 26 %), et 1.6 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2023 : 2 %). 38 personnes sur 155 ayant quitté la mesure en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 24.5 % (2023 : 30.9 %).

Déroulement

Cette troisième année de mise en œuvre de la MMT IPplus 2022-2026 a débuté avec un volume de prestations de 32 places annuelles. L'accroissement de la demande enregistrée escompté en lien avec l'augmentation du taux de chômage a amené l'OAC à solliciter un retour à 40 places annuelles à compter du 1^{er} mai 2024, volume de prestations qui avait prévalu jusqu'en mars 2023. L'augmentation du nombre de personnes participantes a eu un effet favorable sur la dynamique de groupe et permis une meilleure différenciation interne dans les séquences d'apprentissage offertes, principalement pour celles liées au champ d'action F.

⁸ fide est l'acronyme de "Français, Italiano, Deutsch en Suisse" et désigne le programme suisse pour la promotion de l'intégration linguistique. L'objectif de fide est de garantir des opportunités de développement et d'évaluation des compétences linguistiques efficaces et de qualité pour les personnes allophones. L'approche didactique de fide se fonde sur des principes tels que le rapport au quotidien ainsi que l'orientation vers l'action et les besoins.

MMT Berufliche Integration plus

Description

La mesure de marché du travail Berufliche Integration plus (MMT BINplus) 2022-2026 est le pendant en langue allemande de la MMT IPplus en langue française. Elle est fondamentalement conçue de la même manière (voir description pages 47 à 48). Elle est destinée principalement à des personnes provenant du Seeland et est réalisée sur le site de Biel/Bienne du CSP Berne-Jura.

Chiffres clés

Pour l'année 2024, 378 personnes ont eu accès à la MMT BINplus (2023 : 285). Les 40 places annuelles (janvier à avril), puis les 48 places annuelles à partir de mai ont été utilisées à 86.6 % (2023, sur une base de 52 places annuelles (janvier à mars), puis de 40 places annuelles à partir d'avril : 79.1 %). 353 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 93.4 % (2023 : 94 %). Les hommes représentaient 59 % des personnes participantes (2023 : 59 % également), les femmes 41 % (2023 : 41 % également). 18.5 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 20 et 29 ans (2023 : 15.4 %), 28 % dans celle entre 30 et 39 ans (2023 : 33.3 %), 28.6 % dans celle entre 40 et 49 ans (2023 : 27.4 %), 19.9 % dans celle entre 50 et 59 ans (2023 : 19 %) et 5 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2023 : 4.9 %). 109 personnes sur 335 ayant quitté la mesure en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 32.5 % (2023 : 36.8 %).

Déroulement

Le déroulement de cette troisième année de mise en œuvre de la MMT BINplus 2022-2026 a débuté avec un volume de prestations de 40 places annuelles. L'accroissement de la demande enregistrée escompté en lien avec la hausse du taux de chômage a amené l'OAC à solliciter une augmentation à 48 places annuelles, devenue effective au 1^{er} mai 2024. L'accroissement des capacités d'accueil en cours d'année s'est passé sans difficultés majeures.

MMT Conseil en candidature

Description

La mesure de marché du travail Conseil en candidature (MMT CC) pour les années 2022-2024 (avec option de prolongation d'un ou deux ans) est une nouvelle MMT individuelle offrant aux clientes et clients des ORP un soutien professionnel et personnalisé dans l'élaboration ou l'amélioration de leur dossier de candidature, dans la définition d'une stratégie de candidature et dans l'élaboration d'un fil directeur pour les entretiens d'embauche. Offerte sur le site de Moutier, elle fait suite à un appel d'offres public lancé en octobre 2020 et à une adjudication obtenue pour le lot à réaliser en langue française le 16 mars 2021.

La MMT CC s'adresse à des personnes ayant besoin d'un soutien spécifique pour favoriser leur intégration dans le marché du travail dans les situations d'action A1, A2 et A6⁹. La personne participante doit être inscrite au moins à 20 % au chômage, disposer au moins d'un niveau de langue A2 selon le CECR en français ainsi que de compétences de base en TIC. La personne participante passe au maximum quatre semaines de travail consécutives dans la MMT Conseil en candidature. Durant cette période, elle a droit à un maximum de trois séances de conseil de 120 minutes (y compris entretien initial et entretien final). Après chaque séance de conseil, la personne participante se voit confier des exercices/tâches à effectuer en autodidacte. A la fin de la MMT CC, la personne participante dispose d'un dossier de candidature actualisé, complet, efficace et adapté au destinataire, d'un curriculum vitae pour chaque domaine dans lequel elle recherche un emploi, d'une stratégie de candidature formulée par écrit ainsi que d'un guide personnalisé de préparation aux entretiens d'embauche.

Chiffres clés

En 2024, 247 personnes ont eu accès à la MMT CC (2023 : 154). 101 personnes étaient de nationalité étrangère (2023 : 59), soit 40.9 % (2023 : 38.3 %). Les hommes représentaient 51.4 % des personnes participantes (2023 : 49.3 %), les femmes 48.6 % (2023 : 50.7 %). 1.6 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2023 : 0.7 %), 29.2 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 20 et 29 ans (2023 : 22.7 %), 27.5 % dans celle entre 30 et 39 ans (2023 : 28.6 %), 16.6 % dans celle entre 40 et 49 ans (2023 : 24 %), 19 % dans celle entre 50 et 59 ans (2023 : 16.9 %) et 6.1 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2023 : 7.1 %). Eu égard au plafond de 1'200 heures prévu selon l'accord de prestations annuel conclu initialement avec le mandant, ces 1'326 heures (2023 : 938 heures) auraient représenté un taux d'utilisation des capacités de 110.5 % (2023 : 78.2 %, calculé sur une base de 1'200 heures). Ce plafond ayant été étendu à 1'500 heures en cours d'année, le taux d'utilisation des capacités s'élève in fine à 88.4 %.

Déroulement

Durant sa troisième année de mise en œuvre, la MMT CC 2022-2024 a rencontré un succès croissant et répond manifestement à un besoin pour le groupe cible auquel elle est destinée. Il y a encore lieu de relever ici que l'OAC a prolongé ce mandat pour l'année 2025.

⁹ Voir indications relatives à ces situations d'action en page 60

MMT Bewerbungsberatung

Description

La mesure de marché du travail Bewerbungsberatung (MMT BB) pour les années 2022-2024 (avec option de prolongation d'un ou deux ans) est le pendant en langue allemande de la MMT Conseil en candidature en langue française. Cette MMT individuelle est fondamentalement conçue de la même manière (voir description page 50). Destinée principalement à des personnes parlant l'allemand domiciliées dans la région administrative du Seeland, elle est réalisée sur le site de Biel/Bienne du CSP Berne-Jura.

Chiffres clés

En 2024, 193 personnes ont eu accès à la MMT BB (2023 : 167). 63 personnes étaient de nationalité étrangère (2023 : 46), soit 32.6 % (2023 : 27.5 %). Les hommes représentaient 51.3 % des personnes participantes (2023 : 44.3 %), les femmes 48.7 % (2023 : 55.7 %). 0.5 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2023 : 0.6 %), 31.6 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 20 et 29 ans (2023 : 25.1 %), 28 % dans celle entre 30 et 39 ans (2023 : 29.9 %), 15.6 % dans celle entre 40 et 49 ans (2023 : 13.2 %), 17.6 % dans celle entre 50 et 59 ans (2023 : 24 %) et 6.7 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2023 : 7.2 %). Pour 3 personnes participantes, la MMT a été prolongée (2023 : 2). En tout et pour tout, ce sont 978 heures de conseil en candidature qui ont été réalisées durant l'année passée sous revue (2023 : 872 heures), ce qui représente un taux d'utilisation des capacités de 88.9 % sur la base d'un plafond annuel de 1'100 heures (2023 : 74.2 %, sur la base d'un plafond de 1'175 heures).

Déroulement

Fait réjouissant, la MMT BB 2022-2024 a été davantage sollicitée durant sa troisième année de mise en œuvre que l'année précédente. L'OAC a également prolongé ce mandat pour une année supplémentaire.

MMT Coaching de stabilisation - Stabilisierungscoaching

Description

Dans la mesure de marché du travail Coaching de stabilisation (MMT CS) pour les années 2022-2024 (avec option de prolongation d'un ou deux ans au plus¹⁰), la personne participante bénéficie d'un soutien individuel limité dans le temps en vue de stabiliser sa situation. Durant le processus de coaching, les obstacles qui entravent la réinsertion dans le marché du travail sont abordés de manière ciblée et dans le but de trouver des solutions. Les personnes participantes développent avec le ou la coach les actions envisageables et des ébauches de solutions. La MMT CS s'inspire en partie d'un des deux types de coaching offerts jusqu'ici dans le cadre de la MMT Coaching arrivée à échéance au 31 décembre 2021 et que nous offrons depuis le 1^{er} janvier 2016, sur le site de Tramelan, sous la même appellation "Coaching de stabilisation". La MMT CS que le CSP Berne-Jura propose nouvellement sur le site de Biel/Bienne fait suite à un appel d'offres public lancé en octobre 2020 et une adjudication obtenue le 16 mars 2021 pour le lot bilingue relatif à cette MMT s'adressant à la clientèle des Offices régionaux de placement (ORP) de toute la région Seeland et Jura bernois.

La MMT CS s'adresse à des personnes qui doivent consolider leurs ressources dans les situations d'actions B1 à B6 ainsi que C3 et C4¹¹ pertinentes pour la réinsertion. La personne participante doit être inscrite au moins à 20 % au chômage et disposer au moins d'un niveau de langue B1 selon le CECR en allemand ou en français. Elle a droit à un maximum de six séances de coaching de 120 minutes, réparties sur huit semaines consécutives, la première séance intégrant un entretien initial et la dernière, un entretien final. Au besoin, cette MMT peut être prolongée d'une ou deux séances de coaching supplémentaires, à mener dans les quatre semaines qui suivent. D'une séance de coaching à l'autre, la personne participante effectue des missions ou tâches confiées par la personne chargée du coaching. A l'issue de la MMT CS, elle dispose d'un plan d'action définissant les modalités de mise en œuvre d'une stratégie de gestion personnelle en vue de sa réinsertion dans le marché primaire du travail à l'issue de la MMT.

Chiffres clés

En 2024, 193 personnes ont eu accès à la MMT CS (2023 : 164). 65 personnes étaient de nationalité étrangère (2023 : 57), soit 33.7 % (2023 : 34.8 %). Les hommes représentaient 37.3 % des personnes participantes (2023 : 43.9 %), les femmes 62.7 % (2023 : 56.1 %). 0.5 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2023 : 0 %), 16.6 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 20 et 29 ans (2023 : 11 %), 25.9 % dans celle entre 30 et 39 ans (2023 : 31.7 %), 25.9 % dans celle entre 40 et 49 ans (2023 : 29.3 %), 21.2 % dans celle entre 50 et 59 ans (2023 : 21.3 %) et 9.9 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2023 : 6.7 %). Il y a encore lieu de relever que la MMT CS a été prolongée de deux séances supplémentaires dans 73 cas (2023 : 64). En tout et pour tout, ce ne sont pas moins de 2'043 heures de coaching de stabilisation qui ont été réalisées durant l'année passée sous revue

¹⁰ L'OAC a renoncé à faire usage de cette option au profit du lancement d'un appel d'offres public relatif à cette MMT pour les années 2025 à 2027 (là aussi avec possibilité de prolongation d'une ou deux années supplémentaires) prévoyant nouvellement qu'une partie des séances de coaching puissent être dorénavant réalisées en ligne.

¹¹ Voir indications relatives à ces situations d'action en page 61

(2023 : 1'674), 1'488 heures réalisées en langue française (2023 : 1'052 heures) et 555 heures en langue allemande (2023 : 622 heures). Eu égard au plafond de 1'500 heures prévu selon l'accord de prestations annuel conclu initialement avec le mandant, ces 2'043 heures auraient représenté un taux d'utilisation des capacités de 136.2 % (2023 : 111.6 %). Ce plafond ayant été étendu à 1'800 heures, puis 2'100 heures en cours d'année (2023 : 1'700 heures), le taux d'utilisation des capacités s'élève in fine à 97.3 % (2023 : 98.5 %).

Déroulement

La MMT CS 2022-2024 continue de rencontrer un franc succès auprès des conseillères et conseillers en personnel ORP et de leur clientèle. Les coachs à l'œuvre dans cette MMT bilingue sont toutes et tous très expérimentés et délivrent des prestations de coaching de grande qualité, qui correspondent manifestement aux besoins. L'équipe en place a été complétée en cours d'année pour pouvoir mieux faire face à l'accroissement de la demande. Le fait que le CSP Berne-Jura soit parvenu à conserver cette prestation suite à l'appel d'offres public de renouvellement lancé par l'OAC relatif à cette MMT pour les années 2025 à 2027, avec une option de prolongation pour une ou deux années supplémentaires (voir "Mot du directeur" en page 6 du présent rapport de gestion à ce sujet) est particulièrement réjouissant dans ce contexte.

Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS)

Sous cette appellation est regroupé l'ensemble des Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS) réalisés au sein du CSP Berne-Jura, programmes dont le financement direct et le pilotage incombent à la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) du canton de Berne, respectivement à son Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS). Leurs coûts sont admis à la répartition des charges et assumés paritairement par le canton et l'ensemble des communes bernoises.

POIAS Jura bernois

Description

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le CSP Berne-Jura est mandaté par l'OIAS en tant que partenaire stratégique pour le périmètre POIAS Jura bernois (auquel sont rattachés 6 services sociaux¹² et 37 communes). Outre les tâches de coordination et pilotage inhérentes à la fonction de partenaire stratégique, le mandat de prestations porte sur la réalisation de programmes de stabilisation sociale et d'insertion sociale (IS), de stabilisation avec perspectives d'insertion professionnelle (PIP)¹³, d'insertion professionnelle (IP) avec ou sans allocations d'initiation au travail (AIT)¹⁴ ainsi que des prestations d'évaluation initiale ou approfondie, de suivi lors d'une reprise d'emploi ou encore de modules individuels axés sur l'activité de candidature et, dans une moindre mesure, sur un coaching de stabilisation. Le Placement à l'essai est un instrument complémentaire de test et d'évaluation multifonctionnel intégré dans l'offre POIAS, mais financé par le biais d'un crédit spécifique. Une partie de l'offre POIAS Jura bernois est sous-traitée à la commune de Saint-Imier, mandatée pour la mise à disposition de places annuelles IP sans AIT, qui place les personnes participantes dans des entreprises du premier marché du travail.

Chiffres clés

En 2024, 212 personnes (2023 : 209) ont été inscrites dans le dispositif POIAS Jura bernois par les services sociaux concernés. 123 (2023 : 145) ont bénéficié d'une évaluation initiale, complétée, pour 8 d'entre elles (2023 : 23), par une évaluation approfondie. 237 personnes (2023 : 189) ont suivi un programme IS, PIP ou IP : 107 en IS (2023 : 68), 104 en PIP (2023 : 102) et 26 en IP (2023 : 19). Les 16.85 places annuelles mises à disposition dans les programmes IS ont été utilisées à 117 % (2023 : 90 %), les 32.6 places annuelles PIP à 79.1 % (2023 : 48.7 % sur une base de 45 places annuelles). Les 7.3 places annuelles IP sans AIT ont été utilisées à 94.8 % (2023 : 32 %, sur une base de 10.35 places annuelles), alors que les 2.5 places annuelles IP avec AIT l'ont été à 49.3 % (2023 : 78.8 %). Au niveau des reprises d'emploi, 5 personnes sur 15 ayant quitté un programme IP en cours d'année ont retrouvé un emploi, soit 33.3 % (2023 : 85.7 %). Parmi les 77 personnes sorties d'un programme PIP (2023 : 83), 19 (2023 : 26) ont quitté ce programme avec un emploi à la clé, soit 24.6 % (2023 : 31.3 %). 12 personnes ont

¹² Service social régional de la Prévôté (SSRP), Service social Centre Orval (SSCO), Service social régional de Tavannes (SSRT), Service social de Tramelan, Service d'action sociale de Courtelary (SASC) et Service d'action sociale de Saint-Imier.

¹³ Depuis 2021, les programmes PIP offerts dans le cadre du CSP Berne-Jura incluent également des stages pratiques en entreprise.

¹⁴ Les allocations d'initiation au travail (AIT) consistent en une aide financière attribuée aux employeurs pendant une période d'initiation de la personne engagée introduite le 1^{er} janvier 2019.

bénéficié d'un suivi postérieur à une reprise d'emploi (2023 : 12 également). 5 d'entre elles poursuivront ce suivi en 2025. 18 personnes ont bénéficié de modules individuels (2023 : 34). 2 personnes (2023 : 4) parmi les 70 ayant achevé un programme IS en cours d'année (2023 : 38) ont retrouvé un emploi.

3 personnes (2023 : 2) ont signé un contrat de travail de durée indéterminée grâce à l'octroi d'une allocation d'initiation au travail (AIT) durant l'année passée sous revue alors que 2 autres personnes étaient encore au bénéfice d'une AIT accordée dans le courant du second semestre 2023. 2 personnes sur les 3 arrivées au terme de ce type d'aide à l'embauche courant 2024 ont pu conserver cet emploi durablement.

Parmi les 259 personnes participantes (2023 : 215) ayant bénéficié de l'une ou l'autre prestation offerte dans le cadre de l'offre POIAS Jura bernois durant l'année passée sous revue, 95 étaient de nationalité étrangère, soit 36.7 % (2023 : 53.9 %), avec 28 nationalités différentes (2023 : 29), dont 11 européennes. Les hommes représentaient 61.8 % des personnes participantes (2023 : 61.6 %), et les femmes 38.2 % (2023 : 38.4 %). 50.3 % des personnes participantes étaient au bénéfice d'une formation de degré secondaire II ou supérieur (2023 : 47.7 %). 20.5 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 18 et 25 ans (2023 : 17.4 %), 52.5 % dans celle entre 26 et 49 ans (2023 : 60.3 %) et 27 % étaient âgées de 50 ans ou plus (2023 : 22.3 %).

Durant l'année passée sous revue, les capacités mises à disposition de la clientèle des services sociaux du périmètre POIAS Jura bernois auront été utilisées à 75.5 % (taux d'utilisation des capacités 2023 : 63.1 %).

Déroulement

L'utilisation des capacités est restée un souci tout au long de l'année passée sous revue, quand bien même on a enregistré un léger accroissement de la demande dans les trois types de programmes principaux IS, PIP et IP. L'inversion de tendance observée au niveau du taux de chômage depuis janvier 2024 n'a pas encore d'impact significatif sur la fréquentation des POIAS, mais les choses devraient changer à ce niveau à moyen terme. La fragilité des personnes participantes s'est considérablement accrue ces dernières années. Nombreuses sont celles qui souffrent de troubles psychosociaux, souvent avec un suivi psychologique ou psychiatrique. Plus de la moitié des personnes accueillies dans un programme d'insertion sociale l'abandonnent en cours de route, souvent pour raisons médicales. Dans les programmes PIP, près d'une personne participante sur trois ne se présente pas au travail, abandonne son poste prématurément ou doit en être exclue pour une raison ou l'autre. Depuis la pandémie de Covid-19, le profil des personnes à l'aide sociale a considérablement évolué. Il leur est tendanciellement toujours plus difficile de s'engager durablement et avec un taux d'occupation élevé dans un programme visant une réinsertion professionnelle et/ou sociale et de faire face aux exigences du monde du travail, particulièrement en ce qui concerne les compétences personnelles et sociales. La péjoration progressive de la conjoncture économique a réduit quelque peu les opportunités d'emploi par rapport aux deux années précédentes, qui furent tout à fait exceptionnelles sur ce plan. En 2024, c'est surtout dans les domaines de l'hôtellerie-restauration, de l'industrie, du bâtiment ou encore du commerce de détail que les personnes ont pu retrouver un emploi.

Les case managers POIAS ont suivi une formation "Aide sociale sous contrainte, stratégies d'action et positionnement utile" proposée par la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL), qui leur a donné accès à de nouveaux outils pour accompagner des personnes plutôt réfractaires à ce qui leur est proposé, avec une approche plus adaptée à ce type de clientèle, ceci afin de gagner en efficacité et de parvenir à faire diminuer le nombre d'interruptions dans les programmes.

L'année 2024 aura aussi été marquée par la préparation et le démarrage d'un nouveau projet Quali-Hotel Gastro Tourismus (Quali-HGT) mené à l'échelle de tout le canton de Berne, visant à faciliter l'accessibilité à des personnes à l'aide sociale aux secteurs professionnels de l'hôtellerie, de la gastronomie et du tourisme impliquant l'ensemble des partenaires stratégiques POIAS et les acteurs de cette branche économique.

L'année 2024 aura aussi coïncidé avec le lancement de deux nouveaux ateliers *informatique et bureautique* et de *surcyclage et création textile* destinés à des personnes à l'aide sociale qui ne peuvent pas être prises en charge dans le cadre de programmes d'insertion sociale standards, ceci compte tenu de problèmes de santé physique et/ou psychique ou d'autres difficultés les empêchant de s'engager plus d'une demi-journée par semaine. Plusieurs mois ont été nécessaires pour les promouvoir auprès des services sociaux et de la clientèle auxquels ils sont destinés. La petite vingtaine de personnes accueillies au sein de ces deux nouvelles entités ont manifestement apprécié tant les activités proposées, individuelles ou collectives, qui leur ont permis de développer leur créativité et leurs compétences pratiques, que l'accompagnement par un binôme d'intervenantes constitué à chaque fois d'une éducatrice sociale et d'une formatrice d'adulte. Ce mode d'encadrement s'est avéré parfaitement adapté à la situation des personnes participantes et à leurs besoins très hétérogènes. Pensés comme une première étape dans leur intégration sociale et/ou professionnelle, il s'agira dorénavant d'examiner avec les différentes personnes participant à l'un ou l'autre de ces ateliers comment et vers quoi elles pourraient se diriger par la suite. Dans le cadre de ces ateliers, des permanences mensuelles offertes par l'Equipe Mobile d'Interface et d'Articulation des parcours des soins (EMIA) de l'association itinéraires ont facilité l'accès à l'information et fait émerger des demandes d'accompagnement dans le domaine des soins. Par ailleurs, un projet de création de nouveaux flyers co-construits avec les personnes participantes est actuellement en cours et devrait permettre de mieux promouvoir ces ateliers auprès des services sociaux et de leur clientèle.

Conjointement avec Haus pour Bienne, Multimondo, le programme national de qualification BNF de l'Université de Berne et l'Association découvrir, un "Job café" a été organisé les 2 et 3 mai dans les locaux de Haus pour Bienne, comme ce fut déjà le cas en 2023. 12 entreprises relevant des domaines de l'industrie, de la gastronomie, de l'hôtellerie, de l'immobilier, du nettoyage et du domaine des soins et plusieurs agences de placement y étaient représentées. 117 personnes participantes ont pu bénéficier de ce speed dating professionnel, dont 23 personnes participantes des POIAS et 26 personnes participantes de l'une ou l'autre MMT offerte au sein du CSP Berne-Jura.

Placement à l'essai

Description

Le programme Placement à l'essai (PE) constitue un instrument de test et d'évaluation multifonctionnel ayant pour but d'estimer la volonté de travailler, l'aptitude au travail ainsi que la volonté de coopérer des bénéficiaires de l'aide sociale dans le cadre d'un emploi temporaire d'une durée de 3 mois. En cas de refus du travail proposé ou de rupture de contrat, la personne engagée est susceptible de faire l'objet de sanctions de la part du service social compétent, sanctions pouvant aller jusqu'à la suspension temporaire des prestations d'aide sociale. Dans le cas contraire, une solution de suivi adaptée est proposée.

Chiffres clés

En 2024, avec 3 personnes ayant pris part à cette mesure, seules 0.58 (2023 : 0.35) sur les 1.41 places annuelles disponibles dans ce programme ont été sollicitées. L'une d'entre elles a demandé de profiter de l'offre PIP à la suite de ce programme contraignant.

Déroulement

Cette prestation ne rencontre que très peu d'intérêt auprès des services sociaux du périmètre POIAS Jura bernois. Seuls 2 services sociaux y ont eu recours en 2024 (2023 : 1).

POIAS Seeland

Description

Depuis 2008, le CSP Berne-Jura réalise des programmes de stabilisation avec perspectives d'insertion professionnelle (PIP) pour des personnes bénéficiaires de l'aide sociale sur mandat du Service spécialisé de l'insertion professionnelle Seeland (SSIP Seeland). Ce mandat s'inscrit dans le cadre du dispositif POIAS du périmètre Seeland, dont le SSIP Seeland est le partenaire stratégique.

Chiffres clés

Le taux d'utilisation des 45 places annuelles sollicitées contractuellement par le SSIP Seeland pour l'exercice 2024 a été de 96.4 % sur l'ensemble de l'année (2023 : 91.2 %). 226 personnes ont été présentes (2023 : 202) : 157 en PIP (2023 : 144) et 69 en IS (2023 : 58). 58.4 % s'exprimaient en langue française (2023 : 61.7 %) et 41.6 % en langue allemande (2023 : 38.3 %). 149 personnes participantes étaient de nationalité étrangère, soit 65.9 % (2023 : 67.8 %), avec 50 nationalités représentées (2023 : 43), dont 10 européennes. Les hommes constituaient 54.9 % des personnes participantes (2023 : 50 %) et les femmes 45.1 % (2023 : 50 %). 58 personnes participantes, soit 25.7 %, étaient au bénéfice d'une formation de degré secondaire II ou supérieur (2023 : 23.2 %). 10.2 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 18 et 25 ans (2022 : 10.4 %), 67.7 % dans celle entre 26 et 49 ans (2023 : 73.8 %) et 22.1 % étaient âgées de 50 ans ou plus (2023 : 15.8 %). Parmi les 152 personnes ayant quitté le programme PIP durant l'année écoulée, 31 personnes, soit 20.4 %, ont retrouvé un emploi (2022 : 32.6 %).

Déroulement

La collaboration avec le SSIP Seeland et les services sociaux de Bienne et du Seeland s'est déroulée de manière très constructive, à la satisfaction des deux parties et dans l'intérêt des personnes concernées. Les procédures entre mandant et mandataire ont été optimisées avec un souci de simplification et de gain en efficacité. L'offre mise en place par le CSP Berne-Jura correspond manifestement aux attentes du SSIP Seeland, ce qui se traduit par une utilisation des capacités très réjouissante.

A l'instar de ce qui se passe dans le cadre du dispositif POIAS Jura bernois, les personnes participantes adressées par le SSIP Seeland le sont de plus en plus qu'à temps partiel, voire très partiel. A titre d'exemple, seules 3 personnes participantes sur 63 étaient présentes à 100 % dans le secteur professionnel dextérité, ceci bien que les possibilités de travailler à temps partiel dans l'industrie restent très limitées.

Parmi les éléments marquants de l'année écoulée, en plus du "Job café" organisé les 2 et 3 mai, dont il a déjà été question en page 56, il convient de relever la participation active à la sixième édition du Forum Migration organisé le 14 novembre par le Service spécialisé de l'intégration de la Ville de Bienne, placée sous le thème "Argent et travail", où le CSP Berne-Jura a tenu un stand commun avec la Berner Schuldenberatung. Les "Cafés Langues" qui ont lieu chaque semaine durant une trentaine de minutes et dont le but est de favoriser la communication orale entre personnes participantes travaillant dans des secteurs professionnels distincts - réalisés tantôt en allemand, tantôt en français sur le site de Biel/Bienne - sont toujours appréciés par les personnes participantes qui y prennent volontiers part.

Liste des abréviations

AFC	Administration fédérale des contributions
AI	Assurance-invalidité
AIT	Allocation d'initiation au travail
BB	Bewerbungsberatung (CC, Conseil en candidature)
BIN	Berufliche Integration (IP, Intégration professionnelle)
BINplus	Berufliche Integration plus (IPplus, Intégration professionnelle plus)
CC	Conseil en candidature
CC Travail	Centre de compétence Travail
CEBS	Chambre économique Bienne-Seeland
CECR	Cadre européen commun de référence pour les langues
ceff	Centre de formation professionnelle Berne francophone
CEP	Chambre d'économie publique du Jura bernois
COFF	Commission fédérale pour les questions familiales
CS	Coaching de stabilisation
CSJ	Conseil du Synode jurassien
CSP	Centre social protestant
DCS	Dettes Conseils Suisse
DSSI	Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
EMIA	Equipe Mobile d'Interface et d'Articulation des parcours des soins de l'association itinéraires
EPER	Entraide Protestante Suisse
fide	Français, Italiano, Deutsch en Suisse
GAS	Groupement d'action sociale du Jura bernois
HETSL	Haute école de travail social et de la santé Lausanne
IP (MMT)	Intégration professionnelle
IP (POIAS)	Travail et qualification visant l'insertion professionnelle
IPplus	Intégration professionnelle plus
IS	Stabilisation sociale et insertion sociale
MMT	Mesure de marché du travail
OAC	Office de l'assurance-chômage
OIAS	Office de l'intégration et de l'action sociale
OPEC	Office protestant d'éditions chrétiennes
ORP	Office régional de placement
PE	Placement à l'essai
PEQ	Programmes d'emploi qualifiant, avec formation intégrée
PIP	Stabilisation avec perspectives d'insertion professionnelle
POIAS	Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale
SC	Stabilisierungscoaching (CS, Coaching de stabilisation)
SCI	Système de contrôle interne
SSIP	Service spécialisé pour l'insertion professionnelle
TIC	Technologies d'information et de communication
TIG	Travaux d'intérêt général
TRF	Transfert



Grille de compétences

Réinsertion durable dans le marché du travail primaire							
Champs d'action		Situations d'action					
A	Poser efficacement sa candidature	A1 Appliquer une stratégie de candidature individuelle	A2 Etablir un dossier de candidature efficace	A3 Prospecter le marché de l'emploi ouvert et caché	A4 Utiliser efficacement les réseaux en ligne	A5 Utiliser efficacement son réseau de relations	A6 Maîtriser les entretiens d'embauche
		La personne participante... A1.1 analyse le contexte personnel de sa situation de chômage actuelle A1.2 évalue avec réalisme ses possibilités professionnelles A1.3 analyse les recherches d'emploi (candidatures) effectuées jusqu'à présent A1.4 établit ou actualise son profil de compétences A1.5 définit son domaine de recherche d'emploi A1.6 définit les objectifs de sa stratégie de candidature A1.7 développe et applique un plan d'action personnel pour sa recherche d'emploi	A2.1 établit un dossier de candidature pertinent, spécifique, actuel et adapté au destinataire A2.2 présente son atout distinctif A2.3 actualise de façon autonome ses documents de candidature A2.4 évalue la représentativité de ses certificats de travail et en tire des conclusions A2.5 prend des initiatives appropriées si nécessaire A2.6 constitue un dossier pour les candidatures spontanées ou liées à des offres A2.7 présente sa candidature en version électronique ou papier A2.8 utilise des outils d'intelligence artificielle de manière ciblée pour créer des dossiers de candidature	A3.1 analyse les exigences spécifiques de la profession sur le marché actuel A3.2 analyse les offres d'emploi A3.3 s'informe sur les employeurs potentiels A3.4 transmet sa candidature par différents canaux A3.5 planifie et effectue des entretiens personnels et téléphoniques ciblés avec des employeurs potentiels A3.6 trouve des offres d'emploi appropriées par tous les canaux A3.7 pose des candidatures ciblées	A4.1 développe des stratégies pour l'utilisation optimale des réseaux en ligne A4.2 se présente de manière ciblée sur les plateformes de réseau en ligne A4.3 adapte constamment son profil en ligne à sa situation en matière de recherche d'emploi A4.4 est consciente des chances et des risques de l'utilisation de réseaux en ligne, et agit en conséquence A4.5 conçoit le réseau en ligne comme un élément de son réseau de relations personnelles	A5.1 analyse et évalue son réseau de relations en vue de trouver un emploi A5.2 active son réseau de relations A5.3 développe son réseau de relations de manière ciblée A5.4 analyse les entretiens d'embauche et en tire des conclusions A5.5 réagit de manière adéquate aux refus	A6.1 se prépare aux entretiens d'embauche A6.2 se présente aux entretiens d'embauche avec professionnalisme et s'adapte aux interlocuteurs A6.3 soigne son apparence A6.4 analyse les entretiens d'embauche et en tire des conclusions A6.5 réagit de manière adéquate aux refus

B	Utiliser ses qualités personnelles sur le marché du travail	B1 Mettre à profit ses qualités personnelles	B2 Agir de façon autonome et responsable	B3 Faire face aux changements	B4 Maîtriser les situations de crise	B5 Se livrer à une réflexion sur sa façon de procéder	B6 Veiller à sa stabilité psychique et physique
		La personne participante... B1.1 définit sa situation professionnelle et en tire des conclusions B1.2 évalue ses ressources et les utilise à bon escient B1.3 évalue avec réalisme ses perspectives professionnelles	B2.1 met en place et applique son propre système de gestion du temps B2.2 assume ses décisions B2.3 est convaincue de pouvoir fournir les prestations attendues dans des situations définies B2.4 est consciente de sa motivation B2.5 agit de manière ciblée B2.6 fait preuve de persévérance B2.7 soigne son apparence et son hygiène personnelle	B3.1 se montre ouverte aux innovations et évolutions B3.2 reconnaît l'opportunité que peut offrir un changement B3.3 anticipe les conséquences possibles et s'y prépare B3.4 a une attitude constructive face aux oppositions, blocages et obstacles B3.5 s'adapte aux situations nouvelles et se montre prête à revoir son point de vue B3.6 reconnaît la nécessité d'apprendre tout au long de la vie et agit en conséquence	B4.1 est consciente de la situation actuelle et y réfléchit B4.2 réfléchit aux conséquences du chômage sur sa situation personnelle B4.3 développe et applique des stratégies de gestion des problèmes	B5.1 distingue l'essentiel de l'accessoire B5.2 développe et utilise son propre outil de réflexion B5.3 motive son attitude et ses opinions B5.4 est consciente de son comportement et l'adapte si nécessaire	B6.1 se fixe des objectifs visant à concilier vie professionnelle et vie privée et s'y tient B6.2 consolide ses ressources B6.3 renforce son estime de soi B6.4 identifie et travaille sur les éléments déstabilisants
C	Agir efficacement en équipe	C1 Respecter les valeurs et les normes	C2 Travailler en équipe	C3 Communiquer efficacement	C4 Maîtriser les situations de conflit et accepter les critiques		
		La personne participante... C1.1 fait preuve de ponctualité C1.2 respecte les délais, les accords et les directives C1.3 soigne son apparence et a une tenue vestimentaire adéquate C1.4 travaille avec efficacité C1.5 se montre disposée à obtenir des résultats C1.6 effectue les mandats avec fiabilité et dans les délais impartis	C2.1 se montre coopérative C2.2 contribue activement à l'atteinte des objectifs par l'équipe C2.3 assume des rôles variés au sein de l'équipe selon les exigences C2.4 respecte les personnes C2.5 fait preuve d'estime à l'égard des autres C2.6 s'intègre dans l'équipe	C3.1 communique de manière adaptée et pertinente avec différents groupes C3.2 donne et reçoit des feedbacks C3.3 réfléchit sur sa manière de communiquer et l'adapte si nécessaire C3.4 a de l'entregent C3.5 se présente correctement	C4.1 identifie à temps les situations de conflit potentielles C4.2 a conscience de son propre comportement lors de conflits C4.3 contribue activement à trouver des solutions constructives C4.4 sait réagir correctement à la critique		

D	Etre efficace dans son domaine professionnel	D1 Exploiter ses connaissances spécialisées La personne participante... D1.1 assimile et développe des connaissances spécialisées D1.2 analyse les corrélations dans son domaine et en tire des conclusions D1.3 identifie les problèmes et développe des solutions D1.4 connaît les termes consacrés et les utilise à bon escient	D2 Maîtriser des tâches spécifiques à la profession D2.1 utilise correctement les outils de travail D2.2 applique correctement les processus et méthodes spécifiques à la profession D2.3 maîtrise les tâches avec compétence et autonomie	D3 Travailler de façon méthodique D3.1 connaît et respecte les déroulements, les normes et les règles D3.2 aborde les tâches et les problèmes de manière structurée et efficace D3.3 réfléchit aux stratégies et aux résultats obtenus pour en tirer les conclusions adéquates			
E	Se servir des technologies d'information et de communication	E1 Manier les appareils à commande numérique La personne participante... E1.1 maîtrise les interfaces utilisateurs E1.2 utilise les fonctions de base d'appareils numériques E1.3 comprend les messages d'erreur / messages système et réagit correctement	E2 Créer et gérer des documents E2.1 utilise les fonctions de base des programmes de traitement de texte E2.2 utilise les fonctions avancées des programmes de traitement de texte E2.3 sauvegarde des contenus dans différents formats (.docx, .pdf, .jpeg) E2.4 connaît les bases principales de la gestion des fichiers et organise les dossiers et les fichiers	E3 Utiliser Internet E3.1 utilise Internet pour des recherches ciblées évalue les informations trouvées E3.2 télécharge des fichiers et les enregistre E3.3 connecte un appareil à réseau Wi-Fi disponible E3.4 utilise un navigateur Internet et effectue les réglages principaux E3.5 connaît les règles principales de protection des données et de sécurité sur Internet et les respecte	E4 Communiquer via les TIC E4.1 utilise des moyens de communication numériques (courriels, téléphonie par Internet, WhatsApp, etc.) E4.2 se connecte sur une plateforme de communication et l'utilise de manière ciblée E4.3 partage des données avec d'autres personnes E4.4 connaît les risques liés à la communication numérique et respecte les règles de protection des données et de sécurité sur Internet	E5 Utiliser les services en ligne E5.1 utilise les sites Internet et les services en ligne E5.2 utilise les fonctions du site travail.swiss E5.3 remplit les formulaires électroniques E5.4 utilise les plateformes d'apprentissage et les applications d'apprentissage numérique E5.5 installe un logiciel en suivant les instructions E5.6 crée des identités numériques et les gère E5.7 utilise des outils d'intelligence artificielle de manière ciblée	

F	Communiquer efficacement dans la langue seconde au cours de la procédure de candidature	F1 Appliquer une stratégie de candidature individuelle	F2 Etablir un dossier de candidature efficace	F3 Prospecter le marché de l'emploi ouvert et caché	F4 Utiliser efficacement les réseaux en ligne	F5 Utiliser efficacement son réseau de relations	F6 Maîtriser les entretiens d'embauche
		La personne participante... F1.1 s'entretient à propos de la situation personnelle dans le contexte actuel de chômage F1.2 informe sur les démarches de candidature qu'elle a effectuées jusqu'à présent F1.3 discute de ses propres expériences professionnelles, de ses qualifications et de ses compétences F1.4 transcrit ses compétences dans un profil de compétences et l'actualise régulièrement F1.5 décrit son domaine de recherche d'emploi F1.6 transcrit les étapes du processus de candidature dans un plan d'action F1.7 applique le plan d'action personnel et la stratégie de candidature personnelle pour la recherche d'emploi	F2.1 classe ses documents de candidature (y c. certificats de travail) F2.2 prend des initiatives appropriées s'il manque des certificats de travail ou si certains sont incomplets F2.3 présente ses documents de candidature F2.4 établit et met à jour ses documents de candidature F2.5 rédige des candidatures électroniques et physiques F2.6 rédige un dossier de candidature réactif et actif F2.7 fournit ses dossiers de candidature	F3.1 discute des possibilités concernant la recherche d'emploi F3.2 cherche des postes vacants de manière ciblée F3.3 trie les offres d'emploi d'après des critères définis F3.4 prend contact avec des employeurs potentiels F3.5 se procure des informations sur des employeurs potentiels F3.6 postule de manière ciblée		F5.1 décrit l'ensemble de son réseau de relations F5.2 prend contact avec des connaissances pour effectuer sa recherche d'emploi F5.3 développe son réseau de relations de manière ciblée	F6.1 réagit de manière appropriée aux invitations à des entretiens d'embauche F6.2 discute de ses entretiens d'embauche prévus F6.3 se prépare aux entretiens d'embauche F6.4 passe des entretiens d'embauche F6.5 discute des entretiens d'embauche effectués F6.6 réagit de manière appropriée en cas de refus F6.7 réagit de manière appropriée en cas de réponse positive

Auteurs : Gestion de produits Mesures de formation et d'occupation, Logistique des mesures du marché du travail